

## **L'HOMME OU LA LOI ?**

Viateur Beaupré

## L'homme ou la loi ?

Écrit pendant les heures où je fus l'hôte de la Reine d'Angleterre dans sa prison de Sept-Îles. Pourquoi y fus-tu, Rodrigue? demanderait Chimène. - Parce que, chère Chimène, j'avais choisi de ne pas ramper sous les tapis pour me rapprocher de l'estrade où trônaient en majesté les citoyens respectueux de l'ORDRE et de la LOI, comme ils prétendaient l'être. Restait à savoir de quelle LOI zé de quel ORDRE il s'agissait.

Ce que je m'efforçai de tirer au clair dans ma sombre cellule qui n'avait rien, mais rien du tout, de la fameuse chambre à coucher où leur Gouverneuse Générale représente la Reine des Anglais à Ottawa.

## Introduction

### La prison et l'honneur

Ceux qui fondent leur dignité humaine sur l'argent, l'influence dans les affaires louches et les salons chics, le rang social, la bonne réputation auprès des gens « bien » et artificiels, ceux-là auraient bien honte d'aller en prison ou d'être allés en prison.

Ceux qui estiment l'homme à sa vraie valeur, continuent d'estimer un honnête homme qui sort de prison, autant et plus que s'il sortait de l'Auberge des gouverneurs ou d'une belle petite saloperie au champagne dans les salons distingués.

Au Québec, dans les prisons de leur reine, il passe des voyous; mais il en passe bien plus dans les hôtels luxueux et le Beaver Club, fréquentés par la basse aristocratie de l'argent. Dans ces mêmes prisons sont passés les hommes les plus généreux de leur temps: Jules Fournier et Louis Riel, pour n'en citer que deux de chez-nous (et pour citer les 500 Québécois que l'Honorable Elliott, alias Trudeau, a fait jeter en prison, lors de la crise d'octobre, sans

aucune forme de procès. (Parmi les criminels notoires, Gaston Miron...)

À l'étranger, on a vu dans les prisons la fleur de l'humanité: Jean Baptiste, Socrate, Jésus-Christ, Jeanne d'Arc et les martyrs de toutes les résistances à l'injustice. Les gens honnêtes n'ont pas honte d'aller en prison, mais les crapules riches et respectées de leurs semblables les crétins, auraient honte d'aller en prison. Et ils ont honte de ceux qui sont allés en prison, peu importe pour quelle raison. Jamais il ne leur viendrait l'idée de les inviter à leur table, de les faire asseoir dans leurs fauteuils de style colonisé, de les saluer en public. Qu'ils gardent leur honte, les crapules bien-pensantes! Il ne faut pas les priver de ce bien le plus cher pour eux, après celui des honneurs et de l'argent.

Au cours de l'occupation nazie en Europe, à peu près tous les gens de coeur sont allés en prison, dans les camps de concentration et au poteau d'exécution inclusivement. Et ça continue, massivement en Russie et dans tous les pays communistes, au Brésil, en Hongrie, en Pologne, à Porto-Rico et ailleurs.

Au Québec, on a emprisonné, exilé, pendu les Patriotes, et on a toujours laissé en paix les maîtres. Aux États-Unis, ceux qui se sont engraisés en mangeant du nègre,

sont parvenus aux plus hauts grades de l'honneur déshonorant. Ceux qui mangent du Québécois au Québec et à Ottawa, occupent des postes clés, car ils ont la clé qui mène aux honneurs: l'argent ou/et le vote des maîtres possédants. S'ils sont élus à leur Chambre des communes et à leur Sénat, c'est qu'en plus de jouer avec leur clef, on les a reconnus aptes à jouer du gourdin pour tabasser et remettre à leur place (c'est-à-dire dans le Canada anglais) les Québécois récalcitrants.

C'est entendu: il y a toujours eu et il y aura toujours deux races d'hommes: les nobles et les bas, Caïn et Abel, François d'Assise et Al Capone. Les bas, on les trouve à tous les échelons de la hiérarchie sociale, mais surtout aux échelons supérieurs. Les nobles, il y en a également partout, même aux échelons supérieurs, mais particulièrement aux derniers échelons, parmi ceux qui sont relativement pauvres. Car l'argent pourrit l'âme et le coeur. C'est un cancer difficilement curable. La preuve? Toute l'histoire de l'humanité. Et au diable les habiles vicieux avec leurs distinctions savantes entre richesse et richesse, entre le bon patronage et le mauvais patronage, entre la bonne et la mauvaise dictature! La vie et l'homme sont complexes, je veux bien; ce qui n'empêche

pas un cochon bien lavé, michonné et parfumé, d'être de la même race qu'un cochon sale.

L'un des citoyens honorables de Matane qui, l'an dernier, m'ont assassiné avec toute l'hypocrisie de la légalité, disait d'un air rêveur en apprenant que j'étais en prison à Sept-Îles: « Il a réalisé l'un de ses vieux rêves. » Lui, il n'ira jamais en prison, parce qu'il est assez prudent pour ne pas s'engager à fond contre l'injustice et le mépris dont son peuple est victime. Paix à ces sages et à ces prudents! Longue vie honorable à ceux qui sont assez intelligents pour ne pas suivre les conseils de leur coeur, pour respecter, envers et contre tout, la police, la loi, le Gouvernement! Paix et honte aux sages de ce monde-là!

Dans les pages qui suivent, j'essaierai de faire voir comment la Police et la Loi, au service de gens que vous apprendrez à connaître, ont voulu me déshonorer par tous les bas procédés qu'ils appellent légaux; comment aussi, un criminel de mon acabit ne voudrait pour rien au monde être classé parmi les citoyens de Sept-Îles et d'ailleurs, très respectueux du désordre établi et de la loi injuste.

C'est en pensant à ce genre de respectueux qu'un écrivain français, il y a déjà plus de vingt ans, écrivit La putain respectueuse. Aujourd'hui, s'il vivait à Sept-Îles, il

écrivait sans doute Les putains respectueuses, car les derniers événements ont prouvé que c'est ici une race nombreuse, assez nombreuse pour remplir l'Auberge des gouverneurs où ils tiennent leurs réunions pour organiser les manoeuvres louches visant à défendre l'Ordre zé la Loi, leur Ordre et leur Loi.

## 1. PREMIÈRE ARRESTATION

Ma première arrestation, samedi soir, à cinq heures et demie, le 13 mai 1972, se fit dans un décor d'épopée ou de western.

Le citoyen Viateur Beaupré s'en revenait chez lui, après une séance de travail au local de grève des syndiqués. Pour le bénéfice des étrangers et d'un bon nombre de Septiliens, je signale que ce local de grève se trouve non pas à l'Auberge des gouverneurs sur l'Avenue Laure, mais au-dessus de l'Épicerie Lamontagne sur la même avenue. C'est un local sans fauteuils, sans télévision, sans bar; une salle de discussion et de travail pour les naïfs qui viennent y perdre un temps précieux qu'ils pourraient utiliser beaucoup plus utilement à jongler aux moyens de faire de l'argent ou à flatter les fesses des puissants pour obtenir de leurs bouches quelque parole ou conseil utile à qui veut gravir les barreaux de l'échelle sociale.

Je m'engageai donc, l'âme en paix, sur la rue Villeneuve. C'est alors que les commandos du désert passèrent à l'action. Deux voitures de la police, sirènes beuglant et feux d'alarme balayant l'air, foncèrent sur moi, soulevant un nuage de poussière. La rue n'est pas pavée, et le sable de Sept-Îles ressemble beaucoup à celui



du Sahara ou du Névada. Les deux « chars » de patrouille coincèrent ma Renault, tout juste devant mon logis, au 31 rue Villeneuve.

C'était la municipale et la provinciale. Sept ou huit gaillards au total. Ils sortent en balle de leurs chars, se précipitent sur ma Renault, ouvrent les portes, m'ordonnent de sortir, me poussent dans l'une de leurs voitures. Tout cela se fait avec une précision et une rapidité qu'il faut savoir admirer. Ce n'est donc pas sans raison qu'on félicitera le chef de police, quand les hostilités seront terminées.

Toute la rue Villeneuve est aux fenêtres et voit Beaupré se faire enlever pas les commandos du désert. Ces braves gens (ceux de la rue) n'ont pas le choix: ils en concluent que je viens d'assassiner quelqu'un ou que j'ai dans chacune de mes poches deux bombes à retardement à la veille d'exploser.

Ici, quelques réflexions s'imposent avant de féliciter sans restriction la police pour cet exploit.

Je crois qu'on peut demander à la police de moins s'énerver quand il s'agit d'arrêter des citoyens « ordinaires ». Car, si la police, ce jour-là, avait reçu mission, après un appel anonyme d'un syndiqué, d'aller arrêter comme dangereux le président de l'Iron Ore

Company of Canada, le gérant de Steinberg's, le président de la Chambre de Commerce, ou un simple député du bon parti, je vous jure qu'elle y aurait mis les formes et les gants blancs. On aurait invité le distingué suspect à se rendre dignement à l'Auberge des gouverneurs pour y rencontrer un policier déguisé en civil qui l'aurait interrogé avec la plus stricte discrétion, devant un verre de gin ou de Marie Brizard.

Mais pour moi, on a fait le plus de tapage possible, pour bien signaler aux braves gens de la rue Villeneuve et des environs que le gars logeant au 31 était un ennemi public des plus dangereux.

Ceux qui connaissent un peu l'histoire ancienne ou contemporaine savent que

**Selon que vous serez puissant ou misérable,**  
La police vous pognera court ou ne vous pognera pas  
pantoute.

Et les chars de patrouille se remettent en marche en soulevant un autre nuage de sable. Je me trouve dans la voiture de la municipale, avec un gars de la provinciale qui me garde à l'oeil. Mon chauffeur privé est un gars de la municipale. Il est enragé, m'engueule à la façon de Caouette. Je me défends, sans ménager son caractère de révolutionnaire, d'anarchiste, de fou furieux. Je gesticule

des mains, tenant, je ne sais trop par quel hasard, mon crayon feutre ramassé sur le siège en quittant ma Renault. L'enragé anarchiste voit dans ce crayon une arme redoutable: il me l'arrache et ordonne au gars de la provinciale d'en prendre bien soin: c'est avec de telles armes, se dit-il, qu'on renverse les empires. Je lui dis qu'en effet un crayon bien manié est plus dangereux que mille matraques.

C'est en échangeant ces propos amicaux que nous arrivons au poste de la municipale, bien montés tous les deux. La provinciale, elle, reste impassible: il semble que de grands criminels, elle en a vu bien d'autres avant moi, dans les grands centres, « là où ça s' passe ».

Même précipitation à me faire entrer dans les bureaux de ces messieurs. Ici, la provinciale m'abandonne à mon sort. Ce n'est qu'un aurevoir, mes frères.

## 2. ENQUÊTE « CASTOR »

Dans les bureaux de ces messieurs, quatre robustes gardiens de l'Ordre zé de la Loi, avec les nerfs entre les dents. Tout de suite des accrochages se produisent. On me dit de m'asseoir, sur un ton que je trouve dépourvu de toute courtoisie et de toute bienséance. Je réponds que j'aime mieux rester debout. Le lecteur, s'il n'est pas de la police, comprend qu'un homme normal, en pareille circonstance, aime mieux se tenir debout, pour mieux voir venir les coups bas. La police, elle, croit qu'un criminel paraît plus au naturel quand il est assis (dites-moi pourquoi). Je refuse de m'asseoir. On m'assoit. Ça m'apprendra les bonnes manières, le savoir-faire, le savoir-vivre et comment se tenir en toutes circonstances!

Les quatre inquisiteurs me jettent des regards farouches:

- « Des faces comme toé, on a déjà vu ça.

Des têtes brûlées comme toé, on connaît ça.

- Vous ne savez même pas mon nom, ni ce que je fais, ni ce que j'ai fait, et vous me traitez comme un criminel!

»

Ce qui leur fait penser à m'interroger.

- « Ton nom? Ta profession?

- Viateur Beaupré, professeur.
- Çé dé gars comme toé qui enseignent à nos enfants?
- Eh oui! Et une des choses que j'essaie de leur faire comprendre, c'est de ne pas entrer dans la police quand ils seront grands.
- Té pas icitte pour faire des farces plates. Icitte, c'est nous qui donnent les ordres.
- Je vois, je vois. Et plus je considère, et plus je m'étonne. Et plus je m'étonne et plus je me considère.
- Qu'est-ce que cé, ce charabia?
- C'est du grec, moderne. »

On suspend les opérations pour me conduire dans une espèce de petit hangar, sous la surveillance d'un brave type, lui.

Pour m'y rendre, je passe près des camions des pompiers. La vue des énormes boyaux me refroidit un peu les sangs. C'est sans doute ce qu'avaient prévu les policiers, en plus de voir ce qu'ils avaient vu.

Quand elle vient me chercher, quinze minutes plus tard, « la force constabulaire », comme on dit en langage noble, a eu le temps de faire des découvertes spectaculaires dans le coffre de ma Renault: une hache, deux bâtons! De quoi assommer un homme surpris en

possession de ces armes illégales, en ces jours sombres que vit Sept-Îles.

- « Quoi qu't'avais l'intention de fère avec cet hache et ses bâtons?

- Que voulez-vous que je vous dise? Avec une hache, un gars normal peut faire au moins deux millions de choses. Par exemple, je peux couper des branches pour dépanner ma Renault embourbée. Je peux aussi couper des mains, des jambes, des têtes. Je ne l'ai jamais fait, mais sait-on jamais? Les bâtons que vous voyez là, messieurs, c'est du bois rongé par les castors.

- Du bois de castors?

- Oui, vous connaissez, les castors? C'est défendu aux castors québécois de ronger du bois? Avec ce bois que je rapporte de mes excursions de chasse ou de pêche, je me construis des meubles; venez voir chez moi. »

Mes explications leur semblent bien farfelues. Elles sont reçues avec un grain de sel et beaucoup de points d'interrogation et de suspension. Le suspense, ça plait beaucoup dans les romans policiers. Et puis, l'homme imaginaire des cavernes et l'homme bien réel des casernes ont ceci en commun que tous les deux ne se posent qu'une seule question, quand ils voient ou touchent un bâton.

À ce moment du drame policier, on me fait asseoir sur un petit banc et on prend la photographie du criminel. Je n'ai pas eu assez de présence d'esprit pour faire la grimace de Camil Samson, d'Einstein ou de Diefenbaker. La prochaine fois...

Puis on en vient à l'accusation majeure, celle qui justifie sûrement à leurs yeux les méthodes malpropres employées au moment de l'arrestation et par la suite. Ma Renault aurait servi à des opérations criminelles au cours de l'après-midi.

Je dis où j'ai passé l'après-midi, à travailler au local de grève. Ma Renault était garée non loin de là, les portes barrées et j'avais la clé dans mes poches. Alors?

À mon grand étonnement, la police n'insiste pas. Elle a dû apprendre depuis peu qu'elle s'était fait fourrer par un dénonciateur anonyme, brave type, « citoyen respectueux de l'Ordre zé de la Loi ». Elle m'en parle uniquement pour donner un semblant de justification à mon arrestation. Au reste, ses commanditaires ont dû lui faire comprendre que les méthodes d'arrestation et d'accusation importaient peu: l'important, c'était d'essayer d'intimider le criminel pour qu'il cesse d'importuner l'Ordre zé la Loi.

On me dit que je suis libre. Je libère donc les lieux. Mais on garde la hache et mes deux rondins. Peut-être parce que la police aura besoin de ces armes offensives, si la situation se détériore à Sept-Îles.



### 3. DEUXIÈME ARRESTATION

Elle se produisit le même soir, à onze heures et demie.

Entre les deux arrestations, il y avait eu, à la radio locale, lecture d'un texte que j'avais écrit pour le Front commun et que j'avais enregistré moi-même, avec un certain ton de voix qui ne trompait pas sur mes convictions. Voici ce texte:

#### Message du Front commun de Sept-Îles

Depuis ce matin, la radio CKCN diffuse deux messages à la population, l'un du maire Gallienne, l'autre qui vient d'un groupe anonyme qui se présente pompeusement comme des « citoyens respectueux de l'Ordre et de la Loi ».

Ces deux messages larmoyants font appel à l'ordre, et ils insistent tous deux sur la fête des mères.

Messieurs les riches et les privilégiés, nous aussi, au Front commun, nous aimons nos mères. Nous voulons bien, demain, les embrasser, les féliciter, leur offrir des fleurs. Mais que les aristocrates de l'argent nos sacrent la paix avec leurs larmes et leurs trémolos hypocrites! Quand la vie et la liberté d'un peuple sont en danger, les mères qui ne sont pas des poupées artificielles,

s'inquiètent peu de recevoir en cadeau, demain, du chocolat ou des shorts achetés dans les magasins à chaîne de la ville. L'important pour ces mères, c'est que leurs fils puissent vivre dignement dans un pays libre.

Quant à ceux qui nous prêchent le respect de la loi, nous leur demandons quelles lois ils veulent nous faire respecter:

La Loi 19, qui veut écraser les travailleurs comme s'ils étaient des criminels de droit commun?

La Loi 15, qui veut étrangler les gars de la construction?

La loi qui emprisonne les chefs syndicaux et les syndiqués, mais qui laisse toute liberté aux voleurs, honorables présidents de trusts et de compagnies?

La loi qui permet aux compagnies de finance de voler les gens de Sept-Îles avec des taux d'intérêt de 20 et 30%?

La loi qui permet à l'aristocratie anglaise de nous cracher son mépris au visage, tous les jours, en refusant de parler français à Sept-Îles?

La loi qui permet à tous les petits bâtards québécois de se présenter comme « parfaits bilingues » pour faire plus d'argent?

La loi qui assure la protection aux gros de Sept-Îles? Les chefs syndicaux et les syndiqués, eux, ne sont

pas protégés par la police: ils sont surveillés, fouillés, harcelés comme des bandits.

Ces lois-là, et bien d'autres, nous avons fini de les respecter. Nous croyons plus urgent de nous respecter nous-mêmes, de respecter notre dignité d'hommes libres plutôt que de respecter les matraques.

Messieurs les aristocrates de Sept-Îles, si vous avez peur de l'agitation populaire; si vous tenez tellement à l'ordre, à la paix sociale, cessez de penser d'abord à l'argent, de vivre pour l'argent. Pensez à la société qu'il faut reconstruire pour le Québécois cesse d'être exploité et méprisé sur son propre territoire.

Ce texte, qui réjouit fort tous les honnêtes gens, parut très agressif, révolutionnaire, séditionnel, explosif, aux yeux de la police et surtout aux oreilles de ceux qui font marcher la police. Dès que le message fut passé à la radio, vers six heures du soir, les téléphones d'injures et de menaces commencèrent à pleuvoir chez moi; ils pleuvront pendant deux jours et deux nuits. Pas nécessaire d'être Sherlock Holme pour savoir que les mêmes téléphones, aussi anonymes que couillons, pleuvaient également au poste de police:

« Allez-vous laisser en liberté un gars aussi dangereux? » disait le gang des respectueux offensés. Évidemment, il ne le fallait pas.

Je revenais, avec un ami, Jacques Boucher, de ce local mal famé entre tous, celui des syndiqués. J'y avais travaillé, de huit heures à onze heures et demie, avec un groupe de syndiqués, pour préparer l'émission de télévision qui devait être diffusée à Matane, le lendemain. Je revenais chez moi pour taper ces textes pendant la nuit. Jacques et moi devions accompagner les trois chefs syndiqués qui feraient l'émission; le départ était prévu pour huit heures, le lendemain matin.

Arrivé chez moi, au moment de barrer la porte de l'auto, je m'aperçois que j'ai perdu la clé. Mon porte-clés s'est brisé en route et la clé de la porte est tombée. Jacques et moi cherchons quelque temps cette sacrée clé. Ne la trouvant pas, nous décidons de retourner au local de grève: la clé a dû tomber sur l'asphalte après que j'eus barré la porte.

C'est sur la rue Giasson qui mène au local des syndiqués que le char de patrouille me prend de nouveau en chasse: je n'ai pas fait l'arrêt avant de traverser la rue Smith. Peut-être. Je suis sûr d'avoir ralenti beaucoup, d'avoir regardé à gauche, à droite, en avant. Je n'ai pas

regardé en arrière. Personne en vue sur une distance d'un quart de mille. Mais à quelques centaines de pieds derrière, il y avait la police chargée de surveiller les allées et venues de Beaupré.

En plus de la supposée infraction, j'ai le tort de n'avoir pas sur moi mon permis de conduire laissé chez moi. On me rédige une contravention pour ces deux infractions. Jusqu'ici, je ne vois pas d'objection à faire: la police fait son travail de routine, peut-être avec trop de zèle, mais enfin...

Mais on me conduit au poste de la municipale. Pourquoi? Est-ce l'habitude de la police d'agir ainsi en pareille circonstance? J'aimerais qu'on me le dise. Mais je connais, et vous connaissez la réponse.

#### 4. ENQUÊTE « BIDON » ou « JOBIDON »

Commencent des interrogatoires dans le genre de ceux de l'après-midi. Cette fois, de part et d'autre, on est plus détendu.

On me demande les clés de ma voiture. Il manque celle des portes et du coffre arrière. J'explique à la police sceptique que j'allais justement la chercher quand elle m'a arrêté.

Je suis conduit au hangar des pompiers en frôlant les boyaux déjà mentionnés. Cette fois, ils ne produisent aucun effet sur ma conscience.

On ne ramène dans le bureau de la police, après une quinzaine de minutes. Là, c'est grave.

La police a trouvé sur le plancher de la Renault la clé qui manquait. Elle m'accuse donc d'avoir menti tout à l'heure : selon elle, dès que je me suis senti suivi par la voiture de patrouille, j'aurais caché cette clé pour que la police ne puisse pas inspecter le coffre de ma voiture.

Que répondre? Je me contente de demander au policier triomphant: « Es-tu psychiatre? »

Il trouve ma question insolente (« baveuse », en langage policier).

Puis, on passe à l'accusation capitale: on a trouvé un couteau de chasse dans le coffre avant de ma voiture et, dans la valise, un bidon d'essence, du papier journal, deux guenilles. Qu'est-ce que j'avais don l'intention de faire avec toutes ces armes criminelles, hein?

Je hausse les épaules. Je me sens impuissant face à cette bêtise, plus vaste et profonde que l'Océan (« la Bêtise au front de taureau » dont parle Baudelaire). C'est comme si on me demandait ce que j'ai l'intention de faire avec les pantalons et le chandail que je porte.

Je me réfugie donc dans l'imaginaire pour échapper à cette Bêtise. Je dis à la police que je pourrais mettre le papier journal et les guenilles sur le siège arrière de ma Renault, arroser le tout avec l'essence du bidon, y mettre le feu et attendre. Qu'arrivera-t-il, messieurs?

Je pourrais également entasser guenilles et papier dans mon salon, y verser l'essence et allumer le tout. Que se passe-t-il, messieurs?

On m'invite de nouveau à ne pas faire de farces plates. - Ils n'ont qu'à ne pas imaginer de mauvais romans policiers « plates », dans le genre « enquêtes Jobidon »!

Ici, je ferai remarquer au lecteur honnête que ce maudit bidon, ce papier et ces guenilles, je les ai dans le

coffre de mon automobile depuis l'automne dernier. J'ai manqué d'essence une fois, au cours d'une excursion de chasse; maintenant, je suis sur mes gardes, comme, je pense, un très grand nombre de citoyens, même si, par ailleurs, ils sont respectueux de l'Ordre zé de la Loi.

Du papier, tout le monde en a dans sa voiture à l'occasion; la police elle-même doit en avoir: de temps à autre, j'imagine, elle achète Allo Police ou Playboy, pour parfaire son éducation, tout en surveillant des suspects de mon genre en cachette des regards indiscrets.

Faut-il justifier la présence des guenilles? Non, quand on parle à un homme normal et réveillé: un homme réveillé et normal, s'il n'est pas trop riche, fifi ou zizi, utilise souvent des guenilles pour essuyer les phares de sa voiture ou pour s'essuyer les mains après se les être salies en changeant un pneu, opération qui n'a rien de louche ni de criminel.

Et si tout cela était dans ma voiture depuis l'automne dernier, pourquoi le policier qui a fait l'inspection du coffre, l'après-midi, n'a-t-il pas remarqué la présence de ces armes criminelles? La police dira peut-être que ces objets compromettants n'étaient pas là, l'après-midi. Alors, elle mentirait effrontément.



L'explication est très simple: l'après-midi, la présence de ces objets n'a éveillé aucun soupçon: le policier enquêteur était un gars normal, doué du sens commun. Le soir, ces mêmes objets ont pris une importance extraordinaire, stratégique, aux yeux du policier enquêteur ou fouineur. J'ignore si c'est le même policier qui a fait les deux enquêtes. S'il s'agit de deux personnes différentes, j'en conclus que l'une était normale, et l'autre déséquilibrée. S'il s'agit de la même personne, il faut en conclure qu'entre les deux arrestations, ce policier enquêteur s'était fait de moi une opinion telle que les objets les plus ordinaires lui semblaient prendre entre mes mains une importance incroyable.

Il est une autre hypothèse qui n'a rien de farfelu. La police avait reçu la mission de trouver n'importe quelle excuse pour m'empêcher de me rendre à Matane le lendemain. Papier, hache, bois de castors, guenilles, bidon, tout pouvait servir à cette noble fin.

Mais un point, pourtant très important, échappa au détecteur de mensonge du policier enquêteur au moment où il fouillait le coffre de mon automobile. Il y avait là cinq pneus, un de rechange et quatre autres non montés, avec quatre chambres à air. N'était-ce pas étrange!? Est-

ce qu'un pneu arrosé d'essence n'est pas un moyen incendiaire aussi efficace que la guenille ou le papier! Pourquoi donc ne les a-t-on pas confisqués avec le bidon d'essence? Comment vous expliquerez-vous que la police manque à ce point de conscience professionnelle et d'imagination?

D'autant plus qu'avec ces quatre pneus non montés, je pouvais faire bien autre chose que mettre le feu au derrière de quelque citoyen respectueux. J'aurais pu, par exemple, monter mes pneus sur le toit plat de l'édifice Le Concorde, à Sept-Îles, et de là surveiller mes ennemis. Quand j'aurais vu passer à mes pieds quelque Ostrogoth notoire, honoré et pervers, je n'aurais eu qu'à lui lâcher un de mes pneus air-sol. Avec un peu de chance, le pneu pouvait tomber exactement à l'endroit souhaité et prévu, pour faire à cet Ostrogoth une de ces couronnes pneumatiques qui l'aurait rendu encore plus célèbre auprès de ses fans irrécupérables.

La police, elle, n'a pas assez d'imagination pour voir ces hypothèses comme valables: il lui faut des guenilles et un bidon d'essence pour que son imagination commence à dégeler, et encore, d'un seul côté, avant de se réchauffer et de s'enflammer en pure perte. Quand donc donnera-t-on à la police des cours gradués d'imagination?

Les autres policiers de la municipale furent de l'avis de leur confrère, l'enquêteur Jos Jobidon; ils jugèrent donc mon cas assez grave pour le soumettre au jugement supérieur de la police provinciale. C'est pourquoi, dans le profond silence de la nuit sans étoile, nous nous rendons sous bonne escorte aux bureaux de la provinciale, situés dans le palais de justice, surnommé à bon droit au cours des récentes manifestations, le palais de l'injustice.

Là, on me fait attendre, une heure, dans une petite salle. La police délibère sur le bidon, les guenilles et le rôle dangereux que je joue dans société. Je me couche sur le plancher, sous l'oeil attendri d'un policier plutôt serein qui feuillette des revues jaunes ou la Loi 19, je ne sais.

Pendant ce temps s'organisent les grandes manoeuvres. Quand on vient me chercher, c'est pour une perquisition que la police provinciale juge bon de faire à mon domicile. Nous partons donc, moi le criminel suspect et sept ou huit policiers non suspects de tolérance. Deux chars de police remplis de gars décidés, armés jusqu'aux dents.

Nous arrivons chez moi à une heure idéale pour les coups bas: une heure et demie de la nuit. Ma femme, mon

fil de trois mois! C'est touchant pour une femme de voir son mari revenir à la maison, à cette heure, et en bonne compagnie d'une escouade de policiers. Mais que voulez-vous? la police a des raisons que la raison et le coeur ne comprennent pas, dirait Pascal. C'est fort, du Pascal, quand on y pense!

Le commandant de l'opération Pit Bull me fait voir, avant d'entrer dans la maison, une petite carte attestant qu'il est membre de l'escouade anti-explosifs. Est-ce suffisant, cette carte, pour autoriser une perquisition chez-moi? Faut croire. J'aurais dû être davantage sur mes gardes et exiger un supplément d'information. Mais, qu'on me pardonne: le métier de criminel, ça ne s'apprend pas en un jour ou une nuit.

Je ne décrirai pas en détail cette prospection des explosifs. Je m'attacherai surtout à souligner en quoi ce fut une mascarade hypocrite, commanditée par un citoyen respectueux au sommet de cette hiérarchie. Si on avait recherché des explosifs, on aurait inspecté la maison de fond en comble. Or, on a laissé inexplorés un bon nombre de locaux, précisément ceux-là où j'aurais probablement caché ma dynamite, mes grenades et mes bombes, si j'en avais eu.

Ce qui, de toute évidence, intéressait les policiers, c'était mon bureau de travail. C'est là qu'ils concentrèrent leurs recherches. Leur zèle fut bien récompensé: on trouva tous les explosifs désirés dans mes textes manuscrits.

Dans une autre pièce, un compère trouva mon couteau de chasse. C'est un bon couteau, solide, bien aiguisé, capable d'éventrer un orignal aussi bien que le président de la Chambre de commerce de Sept-Îles. Il trouva aussi mon fusil de calibre 12, avec deux boîtes de cartouches. Comme un certain nombre de policiers, vous savez peut-être que si vous chargez ce fusil à deux coups et pressez la détente, ça fait une jolie explosion dans la chambre à coucher d'un député. De quoi alerter les polices anti-explosives vingt kilomètres à la ronde.

Dans le salon, à l'étage supérieur, il y avait aussi une carabine 303. Ma femme, qui avait reçu régulièrement, au cours de cette soirée, des téléphones d'injures et de menaces de la part des citoyens très vertueux et respectueux, avait cru bon, en mon absence, de se préparer au pire. Des cartouches de carabine 303, vous savez probablement que ça peut exploser aussi bien que les cartouches de 12.

Toutes ces armes offensives et défensives furent évidemment confisquées. Ce n'est pas les citoyens

respectueux de Sept-Îles qui en blâmeront jamais l'escouade anti-explosive.

Pendant que la police contre-explosive se livrait à ses recherches, le téléphone sonna. Il pouvait être deux heures du matin. Je dis au chef de l'escouade anti-terroriste d'aller répondre, car c'était probablement un autre téléphone d'injures ou de menaces. En effet. La brave dame anonyme et basse, fort probablement membre honorée de l'aristocratie septilienne, commença à injurier le pauvre innocent policier, pensant que c'était moi. Quelle confusion criminelle!

La police, pour une fois au cours de cette émouvante période de crise, prit ma défense, et dit à la vénérable commère anonyme, respectueuse et honorée, que si elle n'était pas satisfaite de mes déclarations à la radio, elle pouvait utiliser le même moyen pour défendre ses opinions. Mais les couillons, spécialistes des dénonciations basses et anonymes, détestent parler en public, à moins d'avoir la majorité pour eux. Elle m'appelait pour m'injurier à cette heure de la nuit, probablement après une agréable soirée passée en honorable compagnie à discuter de façon vertueuse sur les moyens à prendre pour restaurer les vertus civiques menacées par ces cochons de syndiqués.

Entre-temps, la police recherche toujours des explosifs dans mon bureau de travail. Elle inventorie mes livres: surtout de la poésie; c'est inquiétant! Elle fouille dans mes manuscrits, classés ou épars sur mon bureau. Elle glane tout ce qui semble explosif, avec un sens littéraire très averti. Elle retient une bonne liasse de papiers compromettants, entre autres un texte intitulé Le drapeau blanc. C'est une fantaisie où je m'amuse à décrire comment Denise, fille anonyme, n'oppose jamais une longue résistance aux assaillants: à mon sens, elle hisse trop facilement son drapeau blanc. Texte subversif, s'il en fut jamais. Mais que serait-il arrivé, si, par un caprice de l'imagination, j'avais eu l'insolence d'intituler mon texte Le drapeau noir? Du coup, je passais au moins deux jours de plus en prison.

Pourquoi, pensez-vous, la police est-elle venue fouiller mes appartements et ma littérature? Parce qu'elle recherchait des bombes et de la dynamite? Je laisse la réponse au jugement de mes contemporains, même de ceux qui ont déjà voté pour le Crédit social.

Je m'en voudrais de ne pas signaler un épisode cocasse de cette sombre perquisition. Un policier fouillait dans une armoire de mon bureau. Il y trouve la boîte

contenant mon calice. Il l'ouvre, en sort le calice et la patène, les inspecte consciencieusement, les tourne, les retourne. Il me demande pourquoi j'ai quitté la prêtrise. C'est gentil. Je lui dis que ce serait trop long de lui expliquer et que j'ai déjà réglé cette question avec les autorités compétentes. Le policier qui brassait mes manuscrits trouve que son confère va un peu loin dans l'indiscrétion et me dit, pour me consoler: « Vous savez, nous, la vie privée des gens, ça ne nous regarde pas. » Il faudra qu'on nous dise un jour si les textes non publiés d'un écrivain appartiennent à sa vie privée ou à sa vie publique.

Les bras chargés d'explosifs et de manuscrits volés (même mon stylo est confisqué), les policiers quittent ma demeure pacifiquement, peu de temps avant l'aurore aux doigts de rose, et me ramènent au poste de la PP.

Finie l'attente! Maintenant, les choses vont marcher rondement. La prison de la reine des Anglais est impatiente de m'accueillir.



## 5. LE DÉPOUILLEMENT

Pour le bénéfice de ceux qui n'ont jamais fait de prison, je décrirai ici brièvement de quelle manière on dépouille un criminel avant de le fourrer en cellule.

On lui fait vider ses poches. On lui enlève sa ceinture. J'imagine que s'il porte des bretelles, on le dételle aussi. Je me félicitai, une fois de plus, de n'être pas embretellé.

Dans mes poches, j'avais des clés, de la monnaie, un peigne, un mouchoir. Tout passe aux mains de la Justice de la reine d'Angleterre.

Pourquoi? Les clés, parce que, avec une clé, je pourrais, soit creuser un souterrain, soit percer les murs de béton, soit ouvrir la serrure de ma porte, soit l'avalier, ou tout simplement la contempler en rêvant à la clé des champs. Toutes actions interdites par la reine qui me fourre en prison.

Avec la monnaie, savez-vous bien tout ce que je pourrais faire? Laissez votre imagination travailler. Ces pièces de monnaie portent, au recto l'effigie de leur reine, et au verso l'effigie d'un caribou du Grand Nord. Avec cette monnaie, je pourrais donc jouer aux fesses, soit aux fesses de leur reine, soit aux fesses plus intéressantes de l'honnête caribou nordique. Dans les deux cas, je

porterais atteinte à la morale des respectueux de l'Ordre zé de la Loi. En jouant ainsi à pile ou face, je tomberais infailliblement soit sur la face de la reine d'Angleterre, soit sur les fesses du bon caribou, ou au contraire, pile sur les fesses de leur reine et face à face avec l'honnête caribou.

Un peigne, que puis-je faire en cellule avec mon peigne? Je m'en servirais peut-être pour ratisser la grille de la bouche d'aération de ma cellule, bouchée de poussière. Je pourrais aussi peigner ma chevelure pas mal plus longue qu'il n'est permis dans les règlements du bon policier municipal ou provincial. Deux autres opérations interdites au prisonnier. Après trente-six heures de détention, j'avais donc la chevelure comme un nid de corneille ou d'un contrebandier zoulou; n'importe qui pouvait voir, au premier coup d'oeil, que j'étais bien un criminel.

Le mouchoir est également interdit aux prisonniers. En effet, le prisonnier peut avaler le mouchoir et s'étouffer. Il peut aussi s'en servir pour se moucher. D'après la loi, un prisonnier ne doit pas se moucher, sinon à la manière des ancêtres quand il faisaient de l'abatis.

Avec ma ceinture, je pouvais sûrement me prendre. Mais, je vous le demande: en quoi ma pendaison aurait-

elle contristé les citoyens respectueux? Ne se seraient-ils pas réjouis d'une conclusion aussi logique que morale? Un homme ne finit-il pas toujours par tomber du côté où il penche?

C'est donc contre toute logique qu'on m'enleva ma ceinture. C'était aussi contre la logique de mes pantalons. J'avais passablement maigri au cours des dernières semaines: la grève, si elle engraisse le Gouvernement, peut faire maigrir les grévistes qui, pendant ce temps, travaillent dur contre le Gouvernement. Mes pantalons, eux, n'ont pas cette faculté d'adaptation tant vantée chez les mollusques bilingues à sens unique. C'est dire que, pour me promener dans ma cellule, je devais toujours avoir l'oeil et la main sur mes pantalons.

Quand on me faisait monter à l'étage supérieur pour rencontrer quelque personnalité de la police, c'était encore pire. Un soir, je fis une scène dans le corridor de l'étage supérieur. Je criai à ces crétins que je voulais ma ceinture pour n'être pas obligé de tenir mes culottes comme un peureux qui aurait fait dans ses culottes. Ils se contentèrent de hausser les épaules, en se disant, j'en suis bien sûr, que je méritais bien d'être en prison. Mais un policier a beau hausser les épaules, ce n'est pas ça qui hausse automatiquement ton pantalon.

Voilà pour le dépouillement des criminels dans le vestibule des prisons de la reine, à Sept-Îles, du moins. En est-il ainsi partout dans la colonie du Québec et même partout dans le monde? C'est probable. Ce qui console tous les policiers et les justes de l'univers.

J'en suis à ma deuxième arrestation en quelques heures, on se prépare à me jeter en tôle, et je n'ai pas encore eu d'interrogatoire, ni l'occasion de me défendre ou de savoir de quoi on m'accuse. On a fait marcher la police sur une dénonciation; la police marche; moi, je dois suivre en tenant mon pantalon, sans demander d'explication comme si cette affaire me concernait de près ou de loin.

Au moment où se font les derniers préparatifs préliminaires à mon incarcération, à deux heures et demie de la nuit, je signale à ces messieurs que le lendemain matin, je dois me rendre à Matane avec quatre autres syndiqués pour préparer une émission de télévision. Je demande à la police si c'est autorisé par la loi, une émission de télévision faite par les syndiqués. On me dit que c'est encore légal. (Je me dis: « En attendant la Loi 20 »). Alors, je souligne à plusieurs reprises que cette émission sera sérieusement compromise, si les autres syndiqués délégués sont privés de mes textes qui, on l'a

déjà compris, m'ont été volés par la police au cours de sa recherche des explosifs.

La police comprend tout cela; et c'est justement parce qu'elle comprend tout cela, après que les commanditaires du rapt lui ont fait comprendre tout cela, qu'elle tient beaucoup à m'enfermer à clé.

J'insiste quand même. Je leur dis de me faire subir tout de suite un interrogatoire serré: si on me trouve coupable, qu'on me garde en prison; si je ne suis pas coupable, qu'on me libère, au moins temporairement, pour que je puisse participer à cette émission. On ne me fera pas croire qu'au cours de cette nuit il n'était pas possible de trouver un policier suffisamment réveillé pour mener cette enquête. Quand il s'était agi de m'arrêter et de fouiller ma demeure, ils en avaient trouvé du monde réveillé: toute une escouade!

On me dit qu'il n'est pas question d'avoir cet interrogatoire au cours de la nuit. « Vous l'aurez, demain matin, à huit heures. » Menteurs! Je l'aurai deux jours plus tard, et encore, ce ne sera pas un interrogatoire, mais une homélie de policier.

## 6. D'UN MUR À L'AUTRE

Et sous bonne escorte, on me conduit aux cellules, dans la cave du palais de l'injustice.

Le geôlier ouvre la porte de la cellule, j'entre, il barre la porte. « En voilà toujours ben un de réglé! » se dit la police en retournant à l'étage supérieur poursuivre son oeuvre de justice.

J'ai bien l'intention de décrire cette cellule où j'ai passé 36 heures de mon curriculum vitae. Que le lecteur me pardonne s'il a déjà lui-même fréquenté ces lieux hospitaliers. Si on ne lui a jamais fait cet honneur, il doit être anxieux de connaître comment sont traités les criminels à la prison royale de Sept-Îles. J'en ai une connaissance partielle, mais suffisante; à partir de ma cellule, j'ai appris pas mal de choses sur la ruche.

Dans ma cellule, tout favorise la concentration intellectuelle. Pas de fenêtre, comme dans les écoles polyvalentes modernes: les psychologues américains ayant trouvé que c'était un excellent moyen de favoriser le travail intellectuel de l'étudiant, sans être distrait par la vie. Le ministère de la Justice du Québec, en avant comme toujours sur le ministère de l'Éducation, a fait

sienne cette découverte de la psychologie contemporaine de pointe, et ses prisons sont construites pour stimuler au maximum les facultés mentales de ses protégés.

Les dimensions de la cellule invitent, elles aussi, à la concentration: six pieds par huit! Endroit rêvé pour un fervent du yoga ou du Zen. Quand tu marches dans ta cellule - en n'oubliant pas de retenir d'une main tes pantalons -, tu ne cours pas le risque de divaguer, de laisser ton esprit prendre la clé des champs et se perdre dans les marais de la confusion mentale. Tu te concentres, veux, veux pas.

Les murs et le plafond à dominante grise, plus particulièrement gris sale, sont des facteurs non négligeables pour obtenir du prisonnier un rendement intellectuel maximum: les couleurs, ça distrait. Le lavabo et la toilette ont déjà été blancs, mais on a pris des mesures de sécurité pour qu'en peu de temps ils adoptent par sympathie et osmose la couleur des murs et du plancher. Ce n'est pas si compliqué qu'on pourrait le croire à première vue: même les femmes sous-douées savent comment s'y prendre pour qu'un évier blanc tourne peu à peu au noir.

Le lit de ma cellule est un chef-d'oeuvre indiscutable. Sa forme, son contour, sa couleur, son odeur, tout le propose à ton admiration.

Il est robuste, capable de recevoir sans broncher un magnat de l'huile lourde, plus Zarinof le Boeuf, plus les deux frères Vachon. Le cadre est en acier trempé inoxydable (à cause des pisse-en-lit?). Comme le dit si bien la publicité, ce lit « va plus loin que l'excellence ». (Aujourd'hui, on dirait: « un lit extrême ».) Le sommier est coulé à même le cadre: c'est une feuille d'acier, trouée par-ci, par-là, pour faciliter la bonne aération. Cette plaque d'acier produit, quand le criminel se retourne sur sa couche, des détonations qu'on aurait tort de sous-estimer.

Le matelas de mon lit était éventré en plusieurs endroits. J'ai donc pu l'examiner à loisir. Il est en laine minérale, acquise à conditions avantageuses, j'imagine, d'un entrepreneur d'immeubles en faillite. Comme on en avait beaucoup à bon marché, on n'a pas cru sage de le ménager: le confort du prisonnier, c'est important pour lui garder un bon moral!

C'est pourquoi ce matelas dépasse de six pouces le cadre d'acier trempé inoxydable; cela, du côté de la toilette. De sorte que, la nuit, dans ses cauchemars, quand sa conscience le tourmente sur sa couche, le



prisonnier ne court pas le risque que sa tête roule inconsciemment dans le bol de la toilette; au contraire, la pente de ce matelas ingénieux ramène infailliblement le criminel vers le mur. Il lui suffit d'ouvrir les yeux de temps à autre pour ne pas oublier qu'il est emmuré. Comment ne pas admirer une fois de plus la prévoyance et la psychologie du ministère de Justice?

Ce matelas original est recouvert d'un tissu, gris sale toujours, rayé comme le drapeau américain ou le pyjama des bagnards du Texas. À l'origine, les rayures de ce matelas étaient noires, et les interstices, blancs. Aujourd'hui, au fil des décennies et des locataires, les rayures noires ont du mal à défendre leur autonomie dans le contexte.

J'ai, sur ce lit, une couverture déchirée, sans âge, sans rancune, vénérable, sans nom. Elle est grise comme le visage du ministre de la Justice, et invite au repos, au calme, au respect de l'Ordre.

Mais l'oreiller, voilà peut-être le détail qui rehausse tout et fait voir quel artiste subtil a dessiné ce chef-d'oeuvre. L'artiste décorateur l'a sans doute voulu blanc ou du moins gris, gris Choquette. Mais les ans lui ont donné une patine, un vernis marron-noir qui ne manque pas de charme. Quant à vous décrire les parfums étranges et poignants qui s'en dégagent,

**Dans une ténébreuse et profonde unité,**  
dirait Baudelaire, mon gauche crayon de prisonnier se refuse à réaliser cet exploit digne d'un musicien hindou. Pour tout dire en un mot, j'ai sacré cet oreiller au pied du lit, en prenant bien soin de remettre mes bottes avant d'y déposer les pieds.

Mais l'homme est capable d'adaptation, beaucoup plus qu'on serait porté à le croire. Moi, je suis bien, couché sur mon lit de chien, un lit qu'on aurait honte d'offrir aux chiens anglais ou bilingues de Sept-Îles. Moi, je me moque de mon lit de chien; je l'aime, mon lit de chien. Mais c'est triste pour ceux qui imposent à d'autres hommes un lit de chien galeux. Et ce sont eux qui font observer la loi! Une loi de chiens, c'est peut-être le moment de le dire sans offenser personne, puisqu'ils ont ce lit de chien sous le nez et le trouvent bien convenable pour le criminel que je suis.

Vous aurez compris, je l'espère, que sur mon lit il n'y avait ni drap ni taie d'oreiller. Dans le contexte, ce serait du luxe, du grand luxe.

Qui oserait se déshabiller et se glisser nu entre la couverture et le matelas décrits plus haut, le ferait au péril de sa vie. Aussi est-ce une règle généralisée dans les prisons de se coucher tout habillé. C'est une règle sage,

comme la Loi 19 ou la 13<sup>e</sup> règle des Capucins: « En cas de doute, le Frère fera ce qu'il peut. ».

Si, en voyant ce lit, un prisonnier trop délicat décidait de se coucher sur le plancher, il renoncerait vite à ce projet téméraire. Celui de ma cellule, si mes calculs sont exacts, n'avait pas été lavé ou balayé depuis la veille de la fête de leur reine, en 1959. Et on est tout de même en 1972!

La lumière de la cellule est située exactement au centre du plafond. C'est très bien pensé: que tu te couches les pieds à la tête du lit ou la tête à la tête du lit, tu as la lumière dans les yeux; ce qui rappelle efficacement au prisonnier que là-haut, au premier étage, le soleil de la Justice luit toujours.

Pas question d'avoir le contrôle de l'éclairage; c'est le gardien qui, de l'étage supérieur, manoeuvre le commutateur pour l'éclairage des cellules, deux fois par jour, l'une au lever, l'autre au coucher des criminels, l'heure de ce coucher et de ce lever étant décrétée par la Justice.

Ce contrôle exercé par les gars d'en-haut sur la lumière distribuée dans les cellules d'en bas, me rappelle opportunément que le ministre de la Justice est en liaison

étroite avec le ministère de l'Éducation, comme la crise de mai l'a si bien démontré. Comment donc? Le ministre de la Justice intervient pour appuyer le ministre de l'Éducation, quand celui-ci n'arrive pas à faire avaler sa soupe; en échange, le ministre de la Justice, dans la construction et la gestion de ses prisons, s'inspire volontiers des méthodes du ministère de l'Éducation. Ainsi, cet éclairage des cellules contrôlé par les gars de l'étage supérieur s'apparente étrangement à la philosophie du ministère de l'Éducation: enlever aux enseignants, aux directions régionales et locales, l'accès aux commutateurs, pour ainsi contrôler, de Québec, tout le système d'éclairage des esprits.

Vous parlerai-je avec quel art admirable l'espace fut ici prévu, soustrait au hasard, fixé comme pour l'éternité? Un seul détail fera saisir combien ma description est éloignée de toute emphase puérile et trompeuse.

Quand tu es couché sur l'amour de lit mentionné plus haut, si tu parviens à te détourner du mur complice, qu'est-ce que tu entrevois, là, sur ta droite? Tu étends la main, et tu constates facilement que tu viens de la plonger dans le bol de la toilette. Mais le consolant, c'est que si,

dans ton cauchemar, ta main s'attarde trop longtemps dans ce bol de toilette, elle trouvera sur son chemin de retour le lavabo placé exactement à l'endroit stratégique. Cette économie des moyens dans l'organisation spatio-temporelle, rapproche, une fois de plus, la philosophie du ministère de la Justice de celle du ministère de l'Éducation.

Cette concentration de l'espace vital a sûrement ses avantages pour le criminel lui-même: pas besoin d'ouvrir, puis de fermer la porte de sa cellule, de parcourir de longs corridors pour aller boire ou faire pipi: ici, on a tout sous la main. Le prisonnier sauve ainsi beaucoup de temps et s'épargne bien d'inutiles efforts.

La porte! N'allons pas oublier la porte. La porte, c'est important dans une cellule de prisonnier.

Cette porte est en fer, comme, je l'imagine volontiers, dans toutes les prisons de notre bien-aimée souveraine.

Elle a cinq rangées de barreaux ronds, verticaux, espacés d'environ quatre pouces; juste l'espace suffisant pour que la tête d'un policier ordinaire y passe, mais pas celle d'un prisonnier ordinaire, honnête homme à la tête normale.

Cette fameuse porte de la reine a six rangées de barres carrées horizontales. Rien de particulièrement ingénieux, comparé au lit et à l'économie de l'espace vital signalée plus haut. Soulignons toutefois que la dernière barre du haut laisse dégagé un espace presque double de celui des niveaux inférieurs. Faut-il y voir une application du principe de Peter: le vide occupe plus d'espace à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie? Ce qui permettrait un autre rapprochement fécond entre les gestionnaires du ministère de la Justice et ceux du ministère de l'Éducation.

Dans ma chambre de locataire, pas de verre pour boire à la santé de leur reine et du Gouvernement Bourassa. Tu presses un bouton métallique, l'eau coule en glissant sur le fond de l'évier noir, tu récupères un peu d'eau au creux de ta main, et tu bois à petites gorgées; c'est bon pour la santé de boire souvent, mais peu à la fois.

Et dis-moi: qu'est-ce qui t'empêche d'imaginer être en excursion, quelque part en montagne, près d'une mignonne source festonnée d'herbe verte, qui chante la joie de vivre et dont tu bois l'eau pure dans le creux de ta main? Ah! si j'étais un grand poète romantique, ou tout simplement le ministre québécois des transports! Que

d'hymnes versifiées et rimées je composerais à la louange de cette porte qui ouvre sur le passé et l'avenir!

J'ai cherché une serviette dans ma chambre de luxe. En vain. Pourtant, je suis sûr d'avoir fait un examen honnête des lieux. Mes quinze jours de grève n'ont-ils pas déjà rapporté au ministère de l'Éducation quelques centaines de mes dollars? Il aurait donc de quoi me payer au moins une serviette. Mais des normes tâtilloises empêchent d'affecter à un ministère le surplus d'un autre. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille perdre tout espoir: avec le Gouvernement Bourassa, il se produit chaque jour un rapprochement plus marqué entre l'éducation et la police; ce qui finira bien par avoir des conséquences heureuses pour les serviettes et les prisons.

À propos de Bourassa, un objet, insolite celui-là, me rappelle d'une autre façon sa présence consolatrice dans ma cellule. Cet objet étrange semble l'oeuvre d'un caricaturiste. Bien étendu et détendu sur mon lit, l'oreiller toujours sous mes bottes, je le contemple. C'est un visage, ma foi, jeune encore, presque imberbe, les joues rondes, avec un nez de Pinocchio.

En entrant dans ma cellule, j'avais peut-être trop rapidement conclu que c'était un crochet pour suspendre les vêtements. J'essayai donc d'y suspendre mon coupe-

vent. Le nez du crochet se déroba, et voilà bon beau coupe-vent sur le plancher que vous savez. Nouvel essai, nouvelle esquivé du nez. Troisième effort, troisième échec. Ce maudit nez de crochet avait dû être détraqué par un autre prisonnier, anarchiste comme moi.

Ce nez en crochet ou ce crochet en nez m'inspire une image, assez juste, je crois: ce nez de Bourassa, essayez donc, pour voir, d'y faire tenir quelque chose. Essayez d'y suspendre la langue ou l'indépendance des Québécois, et vous m'en donnerez de bien tristes nouvelles.



## 7. LES LOISIRS D'UN PRISONNIER

On dort peu en prison, moi du moins. Parce que ta conscience criminelle te bourre de coups sournois. Et pour plusieurs autres bonnes raisons.

Je n'insisterai plus sur le lit. Disons, pour faire bref et précis, que les chiens des citoyens respectueux mettraient quelques semaines à s'y habituer.

Les bruits. À l'étage supérieur, dans les bureaux de la PP, on circule nuit et jour, et ces gens-là ont les jarrets raides, surtout en ces jours de tension. Et puis, d'autres bruits, épouvantables. Mon deuxième voisin de cellule ronfle avec une telle intensité et d'une façon si originale qu'il me garde, bon gré, mal gré, en état de vigilance aiguë. En plus de ce ronflement épique, il m'arrive de cette cellule, environ toutes les heures, une détonation effroyable

**Ébranlant le béton des longs corridors sombres,** aurait dit André Chénier. Comme il n'y a pas d'horloge en vue et que les prisonniers, habituellement, sont privés de leur montre, un gars pareil est tout de même précieux dans la cave ténébreuse de la prison royale pour jalonner et baliser de ses explosions les eaux noires de la nuit (aurait dit Rimbaud).

Ce spécialiste des explosions en coups de tonnerre ou de dynamite n'a pas l'air d'être un syndiqué. Aux heures du jour, il est paisible, il ne parle pas, arpente sa cellule, marmonne. C'est peut-être un gars de la gauche ou un Indien, un contre-espion russe, qui sait? Chose certaine, c'est chez lui que la police anti-explosive aurait dû chercher des preuves convaincantes de ses mauvaises intentions.

Le dimanche 14 mai, c'était la fête des mères. Les prisonniers ont pu s'en rendre compte en entendant, à l'étage supérieur, vers neuf heures du matin, des voix de femmes épanouies. Les mères venaient fêter avec les policiers? Moi, désirant participer à l'allégresse générale, je demandai humblement à mon gardien, vers dix heures du matin, la permission d'appeler ma femme pour la féliciter d'être la mère du plus beau petit gars de Sept-Îles et des plus lointains environs. Je répéterai ma demande à plusieurs reprises au cours de la journée; ce sera le soir, vers dix heures et demie, qu'on m'accordera cet insigne privilège, à la demande d'un avocat venu me visiter.

Pourtant, Dieu sait, et vous le savez aussi, combien le maire de la ville et les citoyens respectueux avaient insisté, la veille, pour que les citoyens puissent se rendre dans les magasins, fermés depuis quelques jours à la

demande du Front Commun, afin d'acheter des cadeaux à leurs mamans. Par la faute de la police, je n'ai pu me conduire en bon citoyen.

Il m'a fallu insister beaucoup pour qu'on m'apporte un crayon et quelques feuilles de papier. Ce crayon, par mesure de sécurité, a dû être aiguisé par un policier en personne: la pointe, si on peut s'exprimer ainsi, est grosse et carrée comme la tête d'une allumette Eddy, et la mine cassée branle dans le manche, comme on dit. N'importe! n'importe! Et j'écris sur une des feuilles de tablette d'un format très moyen, fournies généreusement, elles aussi, par la reine des Anglais. La tête carrée du crayon m'exhorte à n'être pas plus subtil qu'un policier dans mes écrits, et le format réduit de la tablette m'invite, lui, à mettre des bornes à cette liberté d'expression et de pensée qui m'a conduit en cellule.

J'écris sur mon lit, vu que ma table de travail, la toilette, n'a plus sa couverture de carton. À mon prochain séjour en prison, je ferai enquête à ce sujet: que fait-on, dans les prisons, avec ces cartons chargés de couvrir les bols de toilette? Voilà un sujet de recherche passionnant. N'empêche que sur ce fond doublement mou de ma tablette et de mon lit, j'arrive à conserver un style assez ferme, digne du décor où j'écris. C'est ça, se soumettre

aux lois de la réalité. En prison, tout particulièrement, alors qu'on n'est plus protégé par aucune loi, ce n'est pas le moment de vouloir se priver de cette loi-là.

Si un lecteur trop délicat trouve à redire sur le style de ce qu'il lit depuis le début de cette chronique par ailleurs passionnante, qu'il veuille bien prendre en compte les conditions dans lesquelles j'ai dû faire mon travail. Et quand il sera lui-même en prison, qu'il essaie de faire mieux.

À une heure de l'après-midi, je demande qu'on m'apporte ma canne de tabac qui est dans ma voiture, garée à cinquante pieds de la prison royale. Pas nécessaire d'être un sergent pour trouver ça. Je la recevrai le soir, aux environs de neuf heures et demie.

Les repas sont convenables: le cuisinier doit être un syndiqué.

Vers quatre heures et demie, deux personnages apparemment haut placés sont passés dans le corridor des cellules pour une inspection à caractère indéterminé. À Jacques Boucher, mon voisin de cellule incarcéré pour la simple raison qu'il avait été pris en ma compagnie, ces deux inspecteurs énigmatiques mais consciencieux ont

dit: « Vous êtes pas supposé avoir votre montre et votre coupe-vent. » Et ils sont repartis, avec une discrétion digne d'envie. À moi aussi on a laissé ma montre et mon coupe-vent. Probablement à cause de la fête des mères ou par une négligence dont le gardien coupable sera sévèrement blâmé un jour. Heureuse faute! car, sans mon coupe-vent, je n'aurais pas eu d'oreiller.

Les gardiens viennent faire une ronde ponctuellement, environ toutes les trois heures. Si, entre-temps, tu as besoin de quelque chose, tu cries à rendre l'âme, et si tu agites comme un gorille la grille de ta cage, peut-être tes clameurs se rendront-elles en haut lieu, là où se prennent les graves décisions.

Vers dix heures et demie, dimanche matin, l'avocat des grévistes est venu nous visiter, Jacques et moi. Il avait l'air sûr de lui: s'il demandait notre libération, on la lui accorderait probablement. Pour ma part, je refusai tout net. Je voulais sortir de prison en sachant pourquoi on m'y avait coffré. J'exigeais un interrogatoire et un acte d'accusation.

Il partit porter ma requête en haut lieu. Il se buta à un obstacle imprévu mais de taille: le Procureur de la couronne britannique, en ce jour solennel de la fête des

mères, avait festoyé plutôt plus que moins, et il n'était plus dans un état de conscience juridique suffisant pour rédiger un acte d'accusation, même contre un chat. Cet état d'aliénation mentale expliquerait que le lundi avant-midi non plus, il n'était pas encore redevenu suffisamment conscient de ses responsabilités pour rédiger ledit acte d'accusation.

Dimanche après-midi, à cinq heures, on vint dire à Jacques Boucher qu'il était libre. Il partit. Je lui dis de saluer ma femme et de lui donner de mes nouvelles, même si elles n'étaient pas trop bonnes.

À dix heures du soir, visite d'un autre avocat. Lui aussi me suggère de ne pas m'entêter à savoir pourquoi je suis en prison. Il suffirait que j'y mette un peu de bonne volonté, pour qu'on me relâche ou relaxe. Moi, je veux tout simplement savoir. On se quitte bons amis.

Et ce sera une autre nuit de contemplation, interrompue d'épouvantables explosions.

Le lendemain matin, je refuse le déjeuner qu'on m'apporte et je dis au gardien d'aller prévenir les gars d'en haut que, désormais, je ne mangerai plus avant qu'on m'ait dit pourquoi on m'a jeté en prison comme un

criminel des grands chemins. Ces messieurs ne bougent pas avant onze heures et demie. Peut-être qu'ils n'arrivent toujours pas à trouver un Procureur de la couronne britannique assez lucide pour rédiger un acte d'accusation.

À onze heures et demie, je comparais devant un officier supérieur de la police. Je m'attends à un interrogatoire serré. Comme préambule, je crois bon de lui exposer toutes les méthodes basses qu'on a utilisées dans mon cas. Visiblement, ce récit l'embête et l'ennuie.

Il oriente donc subtilement la conversation vers la philosophie sociale: la police elle-même, m'apprend-il, voit la nécessité de réformer bien des choses dans la société, mais elle pense qu'on doit le faire par des moyens non violents. C'est me faire entendre par la bande que moi, elle me considère comme un violent. Les gars qui se réunissent à l'Auberge des gouverneurs pour changer la société en se débarrassant des syndiqués gênants par des procédés vicieux et pour le moins brutaux, eux, ils ne sont pas des violents.

Le débat tourne à vide. L'officier de police se lève pour aller à des choses plus urgentes ou à ses livres de philosophie sociale. Un subalterne me ramène en cellule. Je ne sais toujours pas pourquoi on m'enferme. Ou

plutôt je le sais très bien, mais eux ne veulent pas le dire. Moi, je tiens à ce qu'ils le disent, pour admirer une fois de plus leur fausseté.

À midi, je repousse de nouveau le repas qu'on me présente. La grève de la faim ne tombe tout de même pas sous le coup ou la coupe de la loi 19; et je suis bien décidé à faire marcher la police par la faim, elle qui essaie de me fermer la gueule par la peur.

C'est vers quatre heures, lundi après-midi, qu'on va me relâcher, avec un acte d'accusation stupide qui fera époque dans les « annales » judiciaires de Sept-Îles et du Québec.

Mais on exige un cautionnement de 500\$.



## 8. L'ACTE D'ACCUSATION

Voici en quels termes la reine d'Angleterre citait en justice, ce 15 mai 1972, le citoyen Viateur Beaupré, honnête et brave enseignant syndiqué non pas de Londres mais de Sept-Îles:

### LA DÉNONCIATION OU PLAINTÉ DE LA REINE

REPRÉSENTÉE PAR LE SOUSSIGNÉ

DANS LE DISTRICT DE MINGAN, REÇUE CE 15<sup>E</sup> JOUR DE MAI L'ANNÉE MIL NEUF CENT SOIXANTE-DOUZE, DEVANT LE SOUSSIGNÉ JUGE DE PAIX

31 VILLENEUVE, SEPT-ÎLES

ÂGE 12 -03-1923

DANS ET POUR LE DISTRICT DE MINGAN

LEQUEL ÉTANT ASSERMENTÉ DÉCLARE: JE SUIS CROYABLEMENT INFORMÉ, ET J'AI RAISON DE CROIRE QUE: VIATEUR BEAUPRÉ, DE SEPT-ÎLES

À SEPT-ÎLES, ENTRE LE 13 ET LE 14 MAI 1972, A ,

À SEPT-ÎLES, ENTRE LE 13 MAI ET LE 14 MAI 1972,

ÉTÉ SUR LE POINT DE VIOLER L'ORDRE PUBLIC,

LE TOUT CONTRAIREMENT À L'ARTICLE 31 1) DES S.R.C. 1970, CHAP. C-34.

99-01-01

M<sup>E</sup> BERNARD CÔTÉ.

CONTENTIEUX CRIMINEL (97)

La Reine d'Angleterre a donc promulgué cette accusation d'ilote saoul par la plume éloquente de M<sup>e</sup> Bernard Côté, écrivain notoire et Procureur « croyablement informé » de ladite couronne britannique à Sept-Îles.

La tradition veut que les rois et les reines aient des fous pour les amuser; on les appelle « fous du roi » ou « fous de la reine ». Et, avec M<sup>e</sup> Bernard Côté, « j'ai raison de croire » qu'Elizabeth The Second, Reine du Royaume-Uni, des Boers et des Septiliens, maintient cette tradition.

N'importe quel avocat qui lira cette accusation démente, même s'il est de formation créditiste ou granola, se rendra compte assez vite que c'est une accusation de fou, ou du moins une accusation folle.

Sans vouloir disculper outre mesure M<sup>e</sup> Bernard Côté pour son accusation et pour sa prose, on peut quand même plaider en sa faveur des circonstances atténuantes.

En effet, le 15 mai, c'était le lendemain de la fête des mères. Le maire de Sept-Îles, Monsieur Donald Gallienne, (celui qui, un jour de gloire, devait dire, dans la langue et la pensée de M<sup>e</sup> Bernard Côté: « Monsieur

Bourassa est un homme avec lequel je serai toujours fier de travailler pour »), ce maire glorieux avait donc fait passer des messages à la radio locale pendant toute la journée du 13 mai, pour inviter les citoyens au respect de l'ordre établi (ce que d'autres, en particulier les criminels du Front Commun, appellent: le désordre bien établi), et pour leur recommander chaudement et instamment d'honorer dignement leurs mères le lendemain.

Le groupe de citoyens de Sept-Îles, qui ont pris le nom pompeux- pompier de « citoyens respectueux de l'Ordre et de la Loi » (clientèle des chambres de commerce, toute désignée pour former le fameux corps auxiliaire de police que le Parti libéral a commencé à mettre sur pied pour épauler le Gouvernement Bourassa) avait lui aussi invité, et d'une manière encore plus pressante, au cours de cette même journée du 13, la population de Sept-Îles à se rendre en foule dans les magasins acheter de dignes cadeaux pour les courageuses mères septiliennes. En mai, ces gens-là se servent des mères pour vendre leurs shorts, comme, dès le mois d'octobre, ils se servent de l'Enfant-Jésus pour vendre leurs fromages et leurs bottines.

(Je m'en accuse: mes deux derniers paragraphes, lourds, se ressentent de la fréquentation de Me Bernard Côté, des citoyens respectueux, et de Monsieur le maire

Gallienne que pourtant je n'ai jamais été fier de travailler pour.)

Ainsi donc, ces deux messages larmoyants, répétés tous les quarts d'heure par la radio locale, ne sont pas tombés dans les oreilles d'un vrai sourd, en l'occurrence Me Bernard Côté. Le 14, les mères de Sept-Îles lui ont fait perdre la tête. Et le 15, quand il a rédigé son acte d'accusation, ou bien il était encore enivré par la fête des mères, ou bien il ne pensait à rien du tout. Les deux hypothèses sont vraisemblables, surtout la dernière.

### 9. TROISIÈME ARRESTATION

Mais avant d'analyser plus à fond l'absurdité d'une telle accusation, il faut continuer le récit de mes arrestations, car la police n'avait pas l'intention de me laisser tranquille bien longtemps.

Le lendemain de ma sortie de prison, il y eut une assemblée du Front Commun, à la salle des chevaliers de Colomb de Sept-Îles. Je pris la parole pour décrire, brièvement mais le plus éloquemment possible, mes arrestations et les prisons de la reine des Anglais. Je relus le message passé à la radio CKCN, le samedi précédent.

Aux quelques centaines de gens rassemblés là je souhaitai la chance d'aller tous un jour ou l'autre en prison: c'est un endroit idéal pour réfléchir sur la société. Et on en sort non pas intimidé par l'appareil policier et judiciaire, mais décidé plus que jamais à réformer en profondeur ce système social dont le policier cadre m'avait laissé entrevoir les grandes lignes dans son homélie civique.

Je suis sûr que ma prise de position est rapportée sur-le-champ à la police et à ses commanditaires.

Le lendemain avant-midi, autre réunion du Front Commun, au local de grève. Faut-il ou non retourner au travail? La majorité de l'assistance veut poursuivre la lutte. Les raisons apportées sont simples et raisonnables: nous avons débrayé pour protester contre l'iniquité de la Loi 19 et de l'emprisonnement de nos chefs syndicaux et d'autres syndiqués. Ce qui était intolérable, injuste, il y a quinze jours, reste injuste et intolérable aujourd'hui.

Ceux qui veulent retourner au travail invoquent timidement et superficiellement les raisons suivantes:

1<sup>o</sup> Bourassa ne cédera pas; alors pourquoi ne pas céder, nous?

2<sup>o</sup> Ailleurs, au Québec, on retourne au travail; pourquoi ne pas suivre?

3<sup>o</sup> Et puis, le bien de l'enfant, qu'ils disent.

Ils exigent le vote; de plus, ils demandent que les enseignants votent séparément des autres syndiqués.

Le vote? Nous avons déjà voté deux fois, et à Sept-Îles, on s'est prononcé à 87% contre la position du Gouvernement. Ceux qui n'ont pas voté en ces deux occasions et qui aujourd'hui réclament le vote, n'avaient qu'à exercer leur droit quand c'était le temps.

Que les enseignants votent séparément? On a formé un Front Commun à Sept-Îles; il s'est élargi au cours de la grève; c'est donc à l'assemblée du Front Commun élargi de prendre la décision, pas aux seuls enseignants. D'ailleurs, avant de voter, il faudrait que l'assemblée connaisse clairement les deux thèses en présence. Ceux qui sont contre le retour à l'ouvrage ont dit clairement leurs raisons; aux autres d'en faire autant.

J'interviens souvent au cours de ce débat; en particulier, j'insiste à trois reprises pour que les partisans du retour à l'ouvrage fassent connaître de façon précise les raisons de leur choix. Ils restent muets. Ils préfèrent se réfugier dans la solution facile: un bon petit vote secret, anonyme: pas vu, pas pris, pas obligé de défendre ses opinions!

Ces gens-là diront dans les jours qui suivent qu'ils étaient traumatisés par la présence « des gars de la construction » et par l'agressivité de l'assemblée.

Poltrons, lâches, couards ou couillons? En plus. Ils sont enseignants et disent qu'ils ne peuvent parler devant un micro ou trop gênés pour s'y rendre! Les gars de la construction, et bien d'autres qui n'ont pas 15 ans de scolarité, se débrouillent devant un micro, parce qu'ils ont quelque chose dans la tête et dans le ventre. Un

enseignant qui n'a pas assez de coeur pour affronter une assemblée houleuse, c'est l'enseignant dont rêvent les ministères de l'Éducation et de la Justice: gens sans caractère, troupeau docile qu'on peut mener par l'intimidation et tout un réseau de directives, de prescriptions, de normes, d'injonctions, de mépris.

Et ces gens-là se demandent toujours si le reste du Québec est avec eux ou contre eux: incapables de prendre une décision personnelle et de l'assumer jusqu'au bout.

Et ils voudraient nous faire avaler qu'ils respectent l'étudiant, eux qui ne se respectent pas eux-mêmes et acceptent qu'on les traite avec mépris. Est-ce avec des maîtres esclaves qu'on peut former des jeunes libres?

Et puisqu'il faut aller jusqu'au bout, j'ajouterai deux remarques, sévères mais justes.

La première concerne les enseignants anglophones de Sept-Îles. Globalement, ils sont restés en dehors du conflit. Eux, ils sont satisfaits du système. Je les comprends, je les trouve logiques: depuis plus de deux siècles, ce système les favorise.

La deuxième concerne les enseignants d'origine étrangère. La plupart se tiennent prudemment en dehors de nos luttes. Et pour plusieurs raisons. Les salaires leur



semblent très convenables, bien supérieurs à ceux qu'ils recevraient chez eux. Ils tiennent donc à vivre dans l'ombre, ici, pour que les autorités ne les invitent pas à s'en retourner chez eux. Et puis, ils sont peu sensibles aux problèmes du peuple québécois dont ils ignorent l'histoire: que les Québécois soient humiliés, exploités, cela les laisse plutôt indifférents; ils ne voient pas où serait la différence si le Québec était anglais ou américain.

Ces deux groupes, enrichis d'un nombre impressionnant de naïfs, s'interdisent de faire, en classe ou ailleurs, ce qu'ils appellent « de la politique ». Ils veulent que les syndicats ne se mêlent pas de la politique. Heureux naïfs! Cons, mais heureux! Pour eux, la politique, c'est de voter à la sauvette ou à la saucette, une fois tous les quatre ans, sur des questions comme les 100,000 emplois, le prolongement de la route 15 de Moisie à Blanc-Sablon, et autres « sujets politiques ».

Cent mille emplois à créer, c'est de la politique; deux cents mille travailleurs maltraités, et les polyvalentes Titanic pilotées de Québec, ce n'est pas de la politique! C'est avec de pareils arguments que les paresseux et les intéressés se lavent les mains et la tête. Ils ne veulent pas se salir avec ce qu'ils appellent de la

politique ( « Ils ont les mains propres... parce qu'ils n'ont pas de mains » dirait Péguy).

Ce qui fait bien l'affaire des politiciens véreux et autres requins qui peuvent organiser la société selon leurs intérêts et les intérêts des exploiters qui eux, ont compris depuis longtemps que toutes les décisions d'un Gouvernement sont politiques, pour le meilleur et pour le pire. Cette naïveté des naïfs est criminelle; c'est la naïveté criminelle des citoyens respectueux de n'importe quel ordre, de n'importe quelle loi.

Les deux groupes, Anglais, et étrangers, forment un noyau solide sur lequel le gouvernement peut toujours compter, et compte effectivement, en temps de crise, et au moment des élections. Ils ont voté libéral aux dernières élections, et ils voteront libéral aux prochaines; ils appuient le Bill 63 et la Loi 19, comme ils appuieront toutes les autres mesures semblables qui favorisent le statu quo, c'est-à-dire le suicide national, exécuté au nom de la Loi, de l'Ordre et de la paix sociale.

Il y a d'heureuses exceptions. Ceux-là reconnaîtront que ma critique est fondée dans les faits, et, au lieu de m'accuser de racisme, accuseront le racisme ou la molle équivoque des autres.

Il est évident que mes prises de position au cours de ces assemblées du Front Commun ne recevaient pas la bénédiction de tout le monde. La police et le gens du désordre bien établi étaient sûrement informés de mes opinions subversives par des taupes respectueuses. À leurs yeux, je prêche, en termes violents, l'insubordination, l'esprit de révolte.

C'est pourquoi la police, bien informée, m'attendait au sortir de cette réunion, à dix heures et demie. Je n'avais pas fait deux cents pieds sur l'Avenue Laure qu'un char de patrouille de la police municipale me prend en chasse. Permis de conduire? Je ne l'ai pas sur moi, mais je l'ai montré à la police lors de sa perquisition nocturne à mon logis. Finalement la police me dit: « Permis, pas permis, tu viens au poste. » C'est bien ce que je pensais. Le permis de conduire n'a rien à voir avec la trame de cette autre comédie policière.

Au poste de la police municipale, on me traite avec dignité, cette fois. On fouille ma voiture: il n'y a plus rien à glaner, sauf mes pneus de rechange. Mais ces pneus ne les intriguent pas plus que lors des deux autres arrestations. Toujours ce manque d'imagination!

Le reste des opérations marche rondement. Me voilà transporté au poste de la police provinciale. De là,

deux polices municipales m'accompagnent chez moi, avec un mandat de perquisition « des documents et écrits incitant à la violence et au mépris des lois »!

De nouveau, on fouille mon bureau, on y cueille des textes jugés utiles, en particulier ceux que j'ai écrits en prison et que vous avez eu l'amabilité de lire dans les pages précédentes.

On me ramène au poste de la PP.

On me fait attendre.

On me dit que je dois être interrogé par deux messieurs occupés à l'extérieur de la ville. De temps à autre, on me dit que ces deux messieurs sont à la veille de s'en venir, qu'ils s'en viennent, qu'ils sont presque arrivés, qu'ils seront là d'une seconde à l'autre. Daudet, dans ses *Lettres de mon moulin*, nous décrit des heures anxieuses de ce genre vécues par les braves gens du village qui attendent, à l'automne, le retour des moutons et des chiens. Simple coïncidence littéraire?

Moins pressés que les moutons et les chiens, ces deux messieurs finiront tout de même par arriver. Ils me voient dans le vestibule, s'arrêtent un instant devant moi pour inspecter l'écusson que je porte sur la poitrine: Patriotes québécois. « Patriotes québécois! », ça les amuse. Et ils passent.

J'attendrai encore une demi-heure avant de comparaître devant ces deux polices secrètes. Il est tout de même une heure et demie, et je n'ai pas dîné. C'est le moindre de leurs soucis.

Leur souci, à eux, c'est de savoir ce que je faisais sur la route 15, dans la baie de Sept-Îles, quand la route a été bloquée, coupée par une tranchée dans laquelle on a basculé un autobus. Ils m'accusent, gratuitement mais fermement, d'avoir participé à cette opération. Je me sens tout fier d'avoir été capable de renverser un autobus: les gars de la construction ne pourront plus dire que les enseignants sont tous de femmelettes et des andouilles!

Pour m'interroger, ces deux astucieux enquêteurs en civil m'ont fait asseoir sur un tout petit banc de bois, à environ six pouces du plancher. Tu as l'impression d'être assis sur un petit pot et de faire tes petits besoins devant ces graves personnages. Aux yeux de la police secrète, ce procédé est ingénieux: le présumé coupable est mis dans un état d'infériorité propre à tirer de lui tout la vérité, rien que la vérité. Je le jure.

Mais ces deux enquêteurs grossièrement subtils me montent des ballons. Ils veulent me faire marcher, bien que je sois assis. Je crève sereinement leurs ballons de menteries à mesure qu'ils les lâchent dans l'air. Ça irrite

les enquêteurs. L'un de ces ballons grossiers, c'est de vouloir m'intimider en disant que ce sont mes amis du Front Commun qui ont affirmé m'avoir vu dans la baie au moment de l'opération autobus.

Je leur dis que c'est bien possible: sur 5,000 syndiqués, la police peut fort bien en trouver 10, 20, 100 ou plus, capables de dire et même de jurer n'importe quoi. Parmi les citoyens respectueux, la police peut sûrement en recruter davantage. Seulement, cette fois, je tiens le gros bout du bâton ou de la matraque: qu'on me fasse la preuve! Tout le reste est du mauvais roman policier.

Pour finir, ces deux ingénieux me demandent si je les prends pour des caves. Ma réponse est brève, franche et directe: « Je ne sais pas si vous êtes des caves: je ne vous connais pas assez; mais je sais que je n'en suis pas un et qu'on ne me fera pas marcher comme un âne avec des carottes de plastique. »

L'interrogatoire se termine sur ces charmants propos. Les enquêteurs secrets me remettent aux mains des gardiens de cellule.

On me dépouille de nouveau. Cette fois, on me laisse mon peigne et mon mouchoir, mais on m'enlève ma montre et ma bague. Où est la logique?

Je suis conduit en cellule. Je crois rêver: on m'apporte deux draps blancs, une taie d'oreiller et même (« Chimène, qui l'eût cru? ») un verre pour boire. C'est le grand luxe! Et on m'a permis d'apporter moi-même en tôle de grandes feuilles de papier.

Tout de même, il est deux heures passé, et je n'ai toujours pas dîné. Vers trois heures, on m'apportera à manger.

Et vers quatre heures, on viendra me libérer. On ne porte pas d'accusation: l'autobus, apparemment, ça n'a pas marché. L'autobus a quand même servi de prétexte à la deuxième perquisition chez moi. « C'est toujours ça de gagné! » se disent la police et les braves qui la font marcher à leur place.

## 10. RÉFLEXIONS SUR LA JUSTICE POLICIÈRE

Ainsi donc, en quelques jours, j'aurai subi 3 arrestations, 2 perquisitions, et 42 heures d'emprisonnement avec un traitement réservé aux criminels de droit commun.

Je comparais en cour, le 23 mai. Avant que j'aie pu prendre la parole pour leur dire ma façon de les voir et de voir les choses, on me dit que la reine des Anglais retire son accusation; en conséquence, je n'ai rien à dire.

« Va-t-en chez toi, Beaupré. On n'a rien contre toi. Et on va te remettre tout ce qu'on t'a volé. »

Mais aux yeux des crapules aussi honorables qu'honorées, Beaupré a fait de la prison; on l'a relâché, mais qu'est-ce qui se cache là-dessous?

Et le brave président de la Chambre de commerce, fidèle à cette candeur vicieuse qui a fait jusqu'ici sa marque de commerce, pourra se lever et demander aux commissaires de la Régionale: « Est-il vrai que la commission scolaire garde à son emploi des professeurs qui ont fait de la prison et qui incitent nos jeunes Canadiens à la RÉ-VO-LU-TI-ON ? »



Et si je veux me présenter comme ministre de l'Éducation, comme échevin, ou tout simplement comme député, il se trouvera nombre de crétins, surtout parmi l'aristocratie de l'argent, pour me lancer au visage que je suis un échappé de prison. Eux, ils n'ont jamais fait de prison, et ils n'en feront jamais, probablement; eux, les purs salauds, toujours à l'abri sous le parapluie de l'Ordre zé de la Loi.

C'est pourquoi j'ai bien l'intention de crever ce décor de carton, pour faire voir le vrai décor, le paysage où se joue le vrai jeu de la police téléguidée et les marais puants où pataugent et se baignent les bons citoyens respectueux.

### Le décor de façade

Au premier plan: la hache, les bâtons de castors, le bidon d'essence, le papier journal, les guenilles, mon fusil, ma carabine, mes deux couteaux de chasse et ma conscience noire.

Au deuxième plan: la tranchée creusée au bulldozer sur la route 15, sans oublier l'autobus que j'ai basculé dans cette tranchée.

Voilà le décor dans lequel la police veut me faire évoluer. Apparaissant sur la scène entouré de tout ce bric-à-brac, j'ai l'air d'un farouche anarchiste, surtout si je n'ai pu ni dormir ni me peigner pendant trente-six heures, et si en plus je dois retenir mes culottes de la main gauche.

### Le décor réel

Au premier plan: mon activité syndicale, mes écrits dans les journaux, surtout dans Le Piochon, mes déclarations à la radio et en public.

Au deuxième plan: les téléphones anonymes d'injures et de menaces, la colère des bien-pensants, des exploités de haut et de bas étage, les dénonciations à la police.

C'est dans ce décor réel que la police, téléguidée par les bien-pensants, a joué sa comédie.

Pas plus que vous et moi, la police n'a jamais cru que ma hache, mon bidon d'essence et mon fusil mettaient en danger l'ordre public. Mais elle croit et,

surtout, ceux qui la font marcher croient, qu'à force de me harceler, de m'intimider, de m'humilier, de me fourrer en prison, ils finiront bien par « lui fermer la gueule ».

Ils t'arrêtent, ils te font entrer en prison par leurs tuyaux d'égout, puis te relâchent: pas vu, pas pris! Puis ils se lavent les mains: « De quoi te plains-tu? On te relâche sans accusation. Et si on t'accuse, si on te traîne en cour, le jour du procès on retire notre accusation. Tu dois te compter chanceux de t'en tirer à si bon compte; car, si on voulait te pousser au pied du mur et aller au fond des choses... »

C'est une conviction qui a toujours hanté l'esprit de toutes les polices du monde et l'esprit des grossières puissance de l'argent ou des honneurs: cette race de valets croit qu'on peut gagner l'esprit, l'intimider, l'incarcérer, comme ils ont l'habitude de pogner, d'intimider, de poignarder légalement leurs concurrents, commerciaux ou électoraux. Un gars à pistolet ou à grosse bourse est porté à mépriser l'esprit, tout comme les lutteurs et les boxeurs regardent de bien haut celui qui se bat avec une plume, au lieu de se servir honnêtement de son ventre, de ses poings, de ses genoux et de ses pieds.

Les gros « contracteurs » et les gros vendeurs, la mafia électorale, les filous de la finance, la petite crapule

qui alimente les chambres de commerce, toutes ces puissances dérisoires croient qu'elles peuvent faire marcher un esprit libre, l'enfermer, le réduire au silence, par la peur. Ils sont tellement habitués à faire marcher tout le monde par la peur (peur de perdre de l'argent, peur de perdre sa job, peur de perdre sa réputation dans la « bonne société ») qu'ils essaient tout naturellement de faire marcher l'esprit par les mêmes procédés bas, populaires et rentables.

Ils ne savent pas que l'esprit est d'un ordre supérieur. Ils n'ont pas lu Pascal. Ils n'ont pas lu Socrate. (Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'avoir lu ces deux penseurs pour être de leur race.) Eux, ils ne sont pas de cette race: ils sont de la basse race des grossières puissances matérielles.

Si quelqu'un veut jouer un sale tour aux « citoyens respectueux, etc. », qu'il leur suggère de mettre en marche la Police, la Loi et tout le système pour coffrer le plus de syndiqués possible. Si son éducation sociale laisse encore à désirer, un homme libre en prison évolue très vite; et il sortira de prison, plus décidé que jamais à réformer le système dont il a pu observer de près les rouages et humer les parfums.

Si le syndiqué est un mouton (l'espèce se recrute là comme partout ailleurs), il en sortira mouton comme devant et rentrera sagement dans le troupeau des moutons qui forment la majorité silencieuse ou bêlante. Mais alors les syndiqués n'auront rien perdu, et le pouvoir établi pourra compter sur une nullité de plus.

Le système de l'intimidation grossière, ils l'ont fait jouer à fond contre moi: arrestations spectaculaires pour me déshonorer aux yeux des braves commères et compères du quartier et de la ville; accusations arbitraires qui ont l'avantage de faire languir l'inculpé en prison; tactique du harcèlement et des perquisitions, brimades de toutes sortes au cours de l'emprisonnement. Et quand ils voient que tout ce bas système n'obtient pas les résultats espérés, ils relâchent le type coriace pour mettre en oeuvre d'autres procédés, plus bas encore, mais plus discrets, plus « raffinés » et, si possible, plus crapuleux.

Ce sera la prochaine étape. J'en ai probablement fini avec la police; désormais, ce sont les citoyens respectueux qui vont prendre la relève. Car ils gardent la secrète espérance de « pogner » l'esprit avec leurs mains sales. Cette espérance, il n'y a rien comme des réunions à l'Auberge des gouverneurs pour en accroître la température

Pendant que j'étais en prison, tout le monde savait pourquoi j'y étais. Seules, la Police et la Justice faisaient semblant de ne pas le savoir, et j'ai dû faire la grève de la faim pour les forcer à le dire. Forcées de le dire, elles ont rédigé une plainte si vague qu'elle ne disait rien, tout en prenant les apparences du sérieux, dans un charabia grotesque. Un homme normal, spécialiste ou ignorant de la loi, ne pouvait plaider coupable ou non coupable à cette accusation, sous peine de tomber lui-même dans le ridicule. Avais-je été « sur le point de violer l'ordre public » en détournant le cours de la lune, de la Bourse, ou en attaquant sauvagement à la hache l'un de ces honorables et détestables citoyens respectueux? *Mystère.*

Faux mystère. Les syndiqués de Sept-Îles savaient pourquoi j'étais en prison; ils ne pensaient ni à la hache fratricide, ni au bidon et guenilles incendiaires.

Le groupe pompeux des citoyens respectueux le savait aussi. Pourtant, ce ne sont pas tous des philosophes profonds et des psychologues des profondeurs, même si l'un de leurs chefs se creuse davantage la tête à lire des volumes de psychologie. L'aristocratie de l'argent et du pouvoir le savait, même si, comme une vieille fille

hypocrite, elle faisait semblant de ne pas savoir comment la Police et la Justice peuvent s'y prendre pour violer. Les Anglais de Sept-Îles aussi le savaient très bien, même s'ils ne veulent pas apprendre le français, pour comprendre en quoi j'avais été sur le point de troubler l'ordre public, c'est-à-dire le désordre public qui leur permet de nous mépriser ou de faire semblant de nous ignorer.

« Vous vous prenez pour un autre: vous pensez que tous ces gens-là s'occupent de vous », me disait le sergent de police à qui j'essayais de faire comprendre la vraie cause de mes arrestations.

Excusez-vous: je ne me prends pas pour un autre; mais je sais que les autres me prennent pour ce que je suis: un être dangereux qu'il faut bâillonner, coffrer, ou au contraire un allié sur qui on peut compter.

Pour simplifier encore davantage, au profit des naïfs militants qui s'obstinent à ne pas comprendre l'évidence, je poserai quelques petites questions. Des étudiants de 10<sup>e</sup> année répondraient avec pertinence, et pas en jouant pile ou face.

« Si le président de l'Iron Ore Company of Canada ou l'un des principaux citoyens respectueux téléphone à

la police pour lui apprendre que Viateur Beaupré est un dangereux individu, révolutionnaire, et pour lui demander d'aller fouiller sa maison et ses écrits, croyez-vous que la police se mettra en branle?

« Si Viateur Beaupré téléphone à la police pour lui dire que le président de l'Iron Ore ou le président de la Chambre de commerce sont des individus dangereux pour la société, que leur maison est un nid de corruption sociale et que ces deux marauds sont « sur le point » de faire les pires cochonneries aux syndiqués; et si, en conséquence, il demande à la police d'aller fouiller les bureaux de ces messieurs à la recherche d'explosifs, croyez-vous que la police démarrera en vitesse? »

Ne croyez-vous pas, à moins d'être d'une ignorance crasse et militante, que des étudiants de quinze, seize, dix-sept ans répondraient intelligemment à ces deux questions? « Ils auraient donc déjà compris ce que la majorité des citoyens respectueux ont tout intérêt à faire semblant de ne pas comprendre? » Je ne vous le fais pas dire: c'est vous qui le dites.

Inutile d'ajouter que le fait de poser pareilles questions à des étudiants classe un professeur parmi le groupe ignoble des enseignants qui « font de la politique en classe ». N'est-ce pas, monsieur le Président de la Chambre de commerce? N'est-ce pas, ma commère



bilingue à sens unique? N'est-ce pas, monsieur le « contracteur » et le fournisseur? N'est-ce pas, monsieur l'organisateur politique libéral qui ne faites jamais de politique? N'est-ce pas, tous les honorables hypocrites?

Si un journaliste du Soleil, pour une fois, parle des événements de Sept-Îles, non pas tels que vus par le Gouvernement Bourassa, mais par un honnête homme normal, vous savez ce qui arrivera? Vous devriez le savoir, puisque c'est arrivé: le journaliste perdra sa job, et sera remplacé par un autre, docile au patron du journal et au grand patron, le Gouvernement, lui-même patronné par ses électeurs du West Island et de la rue Saint-Jacques.

Si, au poste de radio CKCN, les syndiqués réussissaient, en cachette, à faire engager un annonceur qui leur est favorable; si cet annonceur se permettait, en parlant de la météo, des événement locaux ou nationaux, ou en parlant de n'importe quoi, des allusions tendancieuses favorables aux syndiqués, vous savez ce qui arriverait? Mais si l'annonceur Laberge se permet quotidiennement des allusions malveillantes à l'endroit des syndiqués, vous savez ce qui arrive: il reste en place, jusqu'au moment où les gars de la construction lui arrachent le micro du bec.

Si les journaux de Sept-Îles prenaient position pour les syndiqués, au lieu de toujours prendre position de façon molle, évasive, équivoque, lâche, mais toujours contre les syndiqués, tout de même; si donc, pour une fois, au lieu de publier à pleines pages des photos illustrant les ravages des sauvages syndiqués, ces journaux parlaient franchement des cochonneries des autres, savez-vous ce qui arriverait? Ou bien ils feraient faillite, n'étant plus soutenus par les puissances politique, économique, sociale, ou bien ils seraient talonnés par la Police et la Justice, sous prétexte qu'ils troublent l'Ordre, la Loi et la Paix.

Si mon compte en banque s'élevait à 100,000\$; si je m'étais enrichi dans les meubles et les immeubles ou en ajustant (?) les assurances; si j'avais une maison de 75,000\$ (c'était en 1972) près de la plage, non loin de la réserve indienne de Sept-Îles, avec un canon fédéral en érection et un drapeau Canadian Tire hissé tout là-haut au sommet du mât; si je prenais de temps à autre l'avion pour aller payer mes hommages aux bordels d'Hawaï ou de San Francisco, croyez-vous que j'aurais la Police ou la Justice de Sept-Îles sur le dos? Non, braves gens; j'occuperais un poste honorable dans la société bien-pensante de Sept-Îles, et moi aussi, bien protégé par la Police et la Loi, j'aurais les reins assez solides pour me

permettre d'inviter instamment « mes chers concitoyens » au respect de l'Ordre zé de la Loi.

Mais, soyez tranquilles, braves gens: je n'aurai jamais le coeur à ça. Je préfère dessiner dix heures de suite, en pure perte, pour le simple plaisir royal de jouer avec des lignes, des couleurs et des volumes, plutôt que de consacrer ces heures précieuses (« le temps, c'est de l'argent! ») à voler mes concitoyens pour ainsi me frayer une voie vers le respect et les honneurs.

Ces questions et des milliers d'autres du même genre, un citoyen ordinaire peut se les poser. Et, à mesure qu'il y répond, il comprend mieux que l'ordre établi, c'est une farce, et que la conscience individuelle, en présence de l'ordre établi et imposé, quel qu'il soit, est presque toujours en état de révolte.

Ce qui ne veut pas dire que ces révoltés sont malheureux, qu'ils méprisent la société et la vie; bien au contraire, c'est nous, les bons vivants. C'est nous qui avons encore le temps de saluer la pleine lune et de chanter les pissenlits. Deux occupations gratuites, que les bien-pensants et les riches s'interdisent, pour leur malheur. C'est nous qui aimons suffisamment la vie et la société des hommes pour vouloir faire obstacle à ceux qui

pourrissent la société et souillent la vie de leurs mains sales.

J'insiste, car je ne suis pas limité par un patron ou la censure, et parce que le lecteur qui a bien voulu me suivre jusqu'ici, veut sans doute en savoir davantage.

À Sept-Îles, combien de syndiqués sont tracassés, harcelés par la police, alors que les gros exploiters sont laissés en paix? Par exemple, ceux qui volent en prêtant leur argent à 30% d'intérêt.

Le désordre, est-ce les syndiqués qui l'installent, ou tous ceux qui organisent la société pour sauver d'abord l'argent?

Le désordre, est-ce d'exiger que Sept-Îles soit une ville où la minorité anglaise (13%) apprenne la langue nationale des Québécois?

L'ordre commencerait à se faire, si les juges, les avocats, les policiers, l'aristocratie de l'argent se mettaient avec les syndiqués pour protéger les moins riches, au lieu de protéger les plus riches qui ont déjà toute la protection du système. Espérer qu'ils le feront de bon gré, c'est espérer que l'eau produira d'elle-même de l'énergie, sans qu'on ait besoin d'élever des barrages.

À Sept-Îles, comme partout au Québec et dans le monde, il y a un immense travail à faire pour installer un ordre où la dignité humaine comptera plus que l'argent. Mais s'attaquer aux causes du désordre, c'est soulever la colère de la classe possédante des privilégiés. Ces gens-là, infailliblement, feront appel à la paix, à l'ordre social qui leur permettent de s'enrichir encore et toujours plus. Pas nécessaire de rêver du communisme pour rêver d'autre chose que de ce désordre coulé dans le béton et la cupidité humaine.

Ceux qui proposent des réformes à cette situation pourrie, les bien-pensants et les bien-possédants les appellent des anarchistes, des maoïstes, des castristes, des trotkystes et des trotculs, comme dirait Caouette senior dans l'une de ses envolées électriques. En réalité, ces gens dénigrés croient à la dignité de l'homme plutôt qu'à la dignité de l'argent. Ils croient qu'un homme est plus précieux qu'une compagnie, même et surtout si cette compagnie est multimilliardaire comme la I.T.T. ou l'Iron Ore.

C'est pour m'être attaqué à ce système que j'ai été arrêté, fouillé, interrogé, fourré en prison. Ce n'est pas parce que j'avais un bidon d'essence dans mon automobile, mais parce que j'avais des idées dans la tête

et des sentiments dans le coeur. Des idées et des sentiments, ça fait peur à ceux qui craignent que le règne de l'argent et du mépris vertueux ne prenne fin.

Si on avait eu un minimum de franchise, on m'aurait fait un procès portant sur mon action syndicale. C'était là toute la question, l'unique question. Qu'on cesse de la masquer derrière des bidons, des guenilles et des entortillements et entourloupettes de loi!

Aussi longtemps que la Police et la Justice, mobilisées par l'aristocratie pourrie de l'argent, emploient toutes sortes de détours et de subtilités judiciaires vicieuses pour passer à côté de la vraie question ou tourner autour sans y entrer, je suis en droit de crier merde à ce système hypocrite.

Sortir de la prison où l'on m'a jeté en essayant de me salir le plus possible, en sortir sans exiger de savoir de quoi on m'accuse? Non.

Laisser croire à la police et aux honorables crétins que je me crois coupable et que je me considère bien chanceux de m'en être tiré à si bon compte? Non.

Laisser planer au-dessus de ma tête des accusations vagues que les crétins utiliseront contre moi en temps opportun? Encore non. Je veux continuer à marcher droit sur la rue et regarder les hommes bien en face,

comme je l'ai toujours fait, sans arrogance, mais aussi sans honte honteuse.

Et s'il me prend un jour fantaisie de me rendre à l'Auberge des gouverneurs pour y boire en compagnie des putains respectueux ou pour y assister à une assemblée regroupant ce qu'il y a de plus honorable dans la ville, je ne veux pas qu'un de ces messieurs distingués puisse me pointer de son doigt sale et dire aux autres compères en ricanant: « Voilà le juste, avec ses trois arrestations et ses trois jours de prison! » Et, honteux, je devrai sortir de l'Auberge des gouverneurs pour aller boire dans quelque taverne mal famée « en compagnie de bandits ordinaires », aurait dit Jules Fournier.

Mon intention, c'est donc de poursuivre à mon tour la Police et la Justice pour arracher, derrière ces deux paravents, leurs masques aux crétins déguisés en « citoyens respectueux, etc. »

« Mais comment feras-tu, toi, pauvre misérable, pour attaquer efficacement des monstres de cette envergure?

Je pourrais répondre en citant une des fables de La Fontaine que j'aime bien: Le lion et le moucheron:

« **Va-t-en, chétif insecte, excrément de la terre!**

**C'est en ces mots que le lion  
Parlait un jour au moucheron.  
L'autre lui déclara la guerre. »**

Et vous savez que le moucheron gagna sa guerre, comme David contre Goliath, comme Chaplin contre Hitler.

Mais j'aime encore mieux cette histoire qu'un brave type racontait au dernier congrès du F.T.U. à Sept-Îles. Il disait que les travailleurs ne doivent pas s'en laisser imposer par les puissances apparemment invincibles. Et il donnait à l'appui la preuve suivante, qui vaut bien les preuves des gars d'en face.

Un honnête homme, tanné de se faire voler par les banques, les boss, les sociétés de prêt, les « ajusteurs d'assurances » et tous les autres voleurs, décida un jour de récupérer une partie de l'argent qu'on lui avait volé. Il médita un hold-up. Mais pour ce faire, il n'alla pas s'acheter une mitraillette ni un costume de Hell's Angel ou d'un autre bandit professionnel. Il s'arma tout simplement d'un bout de deux par quatre, et se dirigea vers l'épicerie du coin.

Il entre et dit au caissier: « C'est un hold-up: donne-moi la caisse. » Le caissier, en regardant le deux par quatre, se met à rire. Le brave homme lui répète: «



C'est un hold-up; tu ferais bien mieux de me donner la caisse. » Le caissier rit plus fort, et le brave homme l'assomme avec son deux par quatre.

Il ouvre la caisse, bourre ses poches, et sort de l'épicerie sans donner aucun signe de remords ou d'agitation.

Il allait rentrer chez lui, quand il entend le caissier, remis de son coup, lui crier de loin: « Eh! Arthur, attends une minute. »

Le caissier s'approche d'Arthur, lui tend poliment un révolver et dit: « Prends ça; avec ton deux par quatre tu finiras par tuer du monde. »

Voilà ce que racontait le brave syndiqué, formé par la vie. Quand est-ce que vous avez entendu Bourassa ou un autre honorable et honoré constipé raconter de pareilles histoires en public? Ces gens-là se vantent d'avoir « le sens des affaires », mais il leur manque beaucoup d'autres sens, entre autres, celui de l'humour; ce qui en dit long sur leur perversité. Faites l'expérience: racontez l'histoire du deux par quatre au président de la Chambre de commerce de Sept-Îles, et vous viendrez m'en donner des nouvelles si je ne suis pas en prison.

Sept-Îles compte très peu d'écrivains.

J'ai donc l'intention de suggérer au Conseil municipal de me voter une pension annuelle pour m'encourager à écrire. Car, à talent égal, un écrivain est beaucoup plus utile à la société qu'un ingénieur, un médecin, un président de compagnie ou tous ceux que l'on appelle avec pompe « des hommes d'action » ou « des hommes d'affaires ».

En effet, le rôle d'un écrivain intelligent et honnête, c'est de tenir éveillée l'âme de ses semblables, trop souvent hypnotisés par la bagatelle: l'argent, les honneurs, le luxe, la publicité. Écrire un conte, une poésie, un roman, un essai valables, c'est infiniment plus utile que vendre des lunettes, installer des tuyaux d'égout ou des dentiers, organiser le transport et l'industrie.

Bien faites, toutes ces activités sont utiles à la société des hommes. Mais cultiver l'esprit l'est bien davantage. Naturellement, dans la pratique, à peu près personne ne veut l'admettre.

Le Conseil municipal, de par son rôle de vigilance à l'égard de tout ce qui contribue à la dignité humaine, devrait accorder une particulière importance à la vie de l'esprit et subventionner généreusement les écrivains qui les gardent en état de vigilance.

Ma requête ne sera probablement pas plus écoutée que celle adressée par Socrate aux Athéniens, au IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Au lieu de lui voter une pension annuelle pour qu'il les garde vigilants et les stimule à l'honnêteté, ils votèrent sa mort. Mais depuis, Socrate n'a cessé de grandir dans l'estime des hommes; aujourd'hui, toute l'humanité, sauf peut-être les « citoyens respectueux », lui voteraient une pension.

Tout le monde ne peut pas être Socrate; mais à peu près tout le monde peut condamner Socrate, car Socrate, par ses questions continuelles, dérangeait la plupart des gens en place, crevait beaucoup de ballons vénérés par la multitude et, surtout, « corrompait l'esprit des jeunes ». Comment? En leur enseignant à s'interroger sans cesse sur l'univers, l'homme et la société, à se moquer de l'opinion, des grossières puissances matérielles, des représailles, et à se conduire en hommes libres, amoureux de la vertu.

Les criminels et les nigauds ont toujours réponse à tout. Ils diront que Socrate était Socrate, et que Beaupré est Beaupré. Je le concède à volonté, les mains jointes derrière la tête. Ce qui n'est pas une raison pour me faire ce qu'on a fait à Socrate.

Si on avait dit aux Nazis qu'ils brûlaient les Juifs comme jadis les Vandales brûlaient vifs tous ceux qui leur tombaient sous la main, ils auraient répondu que ce n'était pas du tout la même chose: les Vandales étaient des barbares, tandis qu'eux étaient la fine fleur de la civilisation nouvelle. Mais un homme non converti au nazisme trouve que les Nazis étaient foncièrement des Vandales, avec des nuances bien secondaires, surtout pour les brûlés vifs.

Le président de la Chambre de commerce de Sept-Îles et bien d'autres respectueux seraient indignés si on les comparait aux Vandales, aux Ostrogoths et aux Nazis; mais, avec les moyens à leur portée, ils ne font pas autre chose que les Nazis, les Ostrogoths et les Vandales quand ils réclament vertueusement l'expulsion d'un enseignant, coupable d'avoir dit aux parents comment vivent les professeurs et les étudiants dans une belle grosse école polyvalente moderne comme La Manikoutai.

Si un écrivain enseigne à la façon de Socrate, il apparaît nécessairement très dangereux à tous ceux qui ont intérêt à ce qu'on ne dérange pas les choses en place. On l'accusera de faire de la politique en classe, de corrompre l'esprit des jeunes. On sera à l'affût de ses paroles, de ses questionnaires d'examens, de ses écrits,

pour y trouver de la subversion, de la corruption. On interprétera dans un sens défavorable ses paroles, ses actions, en refusant obstinément de les analyser pour saisir leur vraie signification. Les commères et les gens bornés verront de la dynamite dans ses écrits, là où un esprit équilibré et honnête trouverait de la franchise, de la fantaisie, de l'humour. Comme dans les petites villes constipées de la Nouvelle-Angleterre, on organisera contre lui des chasses aux sorcières... et aux explosifs.

On n'essaiera même pas de voir s'il joue dans l'école l'un des rôles les plus positifs; si ses projets de réforme de la société et de l'école visent à construire, au lieu de détruire ou de laisser pourrir. On s'acharnera à n'y trouver que de la perversion des esprits. Jamais on ne lui donnera la chance et le temps de s'expliquer: on lui règle son compte dans les coulisses, par des manoeuvres secrètes, lâches et basses.

Ses accusateurs n'accepteront jamais une lutte loyale, par exemple un débat de quelques heures en présence des commissaires d'école, de la direction, des étudiants et des autres professeurs: on a trop peur d'une discussion en plein air sur des idées controversées; il est beaucoup plus sûr d'éviter cet affrontement et de charger quelques coupe-jarrets d'assassiner dans l'ombre le professeur ou l'écrivain coupable de ne pas penser

comme tout le monde ou comme la majorité bien en place sur son trône de carton.

ON te demande de penser et d'écrire comme ON pense et ON écrit. Mais un ON, ça ne pense pas. Penser comme ON pense, c'est une recette idéale pour ne pas penser.

Le directeur d'un journal local me disait un jour que ses patrons à lui ne l'avaient jamais empêché d'exprimer ses idées. La raison en est simple: il n'a jamais eu d'autres idées que celles qu'ON pense. Excellent moyen d'échapper à la censure.

Il y aurait un moyen très facile pour l'homme debout d'éviter tous ces embêtements: ce serait de marcher à quatre pattes comme ON marche, comme les moutONs. Mais il y en a qui n'accepteront jamais de marcher au pas dans la procession des ON anONymes, ou de bêler à l'unissON des troupeaux de moutONs. Ils sont rares; c'est pourquoi une ville devrait se réjouir quand le ciel lui en fait cadeau.

## Adieux

Voici les adieux touchants qu'adressait à sa patrie, en 1909, Jules Fournier, au moment de s'embarquer pour la France. Il était tout frais sorti de la prison de la reine des Anglais où l'avait jeté la Justice du temps, pistonnée par le Premier ministre Lomer Gouin, engraisé dans les magouilles et suintant l'infamie. Jules Fournier avait simplement dénoncé l'arbitraire et la corruption de la Justice d'alors.

Il fut condamné à la prison « pour outrage à la Magistrature ». Par qui? Par l'un des juges corrompus qu'il avait dénoncés. Faut l'faire! Mais ton histoire, depuis que tu es colonisé, n'est-elle pas « une épopée des plus brillants exploits »?

Ces adieux de Fournier sont bien d'actualité. Donnons-les tels quels; ensuite nous ferons voir leur signification dans le contexte actuel.

« Salut, ai-je-dit, salut, terre qui portes l'avenir de ma race! Toi que baigne l'infini de la mer, et que « l'emplissage » illimité, comme un autre gouffre, enserre. ... Terre de Jacques Cartier et de Rodolphe

**Latulipe, terre de Champlain et de Turgeon, terre de Dollard des Ormeaux et de Thomas Côté, je te salue! Que les cieux tout-puissants te protègent, ô mon pays, et que Laurier te reste favorable! Demeure à jamais la terre de la candeur et de l'ignorance satisfaite. Ne va jamais douter de tes « contracteurs » et que tes fils continuent de lire la Presse. Ainsi-soit-il. »**

Et voici à peu de mots près ce que dirait Fournier aujourd'hui. Il en dirait un peu plus long, car il s'en est passé des choses depuis: les deux guerres pour libérer d'autres peuples que le nôtre; les régimes interminables et glorieux des Taschereau et Duplessis; les polyvalentes et l'éducation électronisée; les Communes où nos citadins allaient se ressourcer au racines de pissenlits, au foin et au lait de vache écumeux, bu cul sec; pendant que d'autres allaient se ressourcer auprès des gourous, après s'être baignés dans les eaux plus que douteuses du Gange; le recyclage et les créditistes; la moitié du territoire québécois vendu aux étrangers pour des pinottes; la campagne et les lois pour installer le bilinguisme à sens unique; la naissance de Fernand Lefebvre et de Ryan; et combien d'autres brillants exploits dignes de notre jeune mais vigoureuse épopée!



« Salut, ai-je dit, salut, terre qui portes l'avenir de ma race! Toi que baigne toujours l'infini de la mer, et que l'« emplissage » illimité, comme un autre gouffre, enserre... (Rien de neuf à ajouter: « Au pays du Québec, rien n'a changé... »)

Salut, terre de Jacques Cartier et du sous-ministre Bienvenue, terre de Champlain et du député Coiteux, terre de Dollard des Ormeaux et de Robert Bourassa, je te salue!

Que les cieux tout-puissants te protègent, ô mon pays, et qu'Elliott, alias Trudeau, te reste favorable!

Demeure à jamais la terre de la candeur, de l'ignorance satisfaite et militante. Ne va jamais douter de tes « contracteurs », et que tes fils continuent de lire La Presse, Le Soleil, Allo Police, Châtelaine, Écho Vedettes, l'Almanach du peuple, les catalogues Eaton et Simpson, le bottin téléphonique, The Gazette, Montreal Star, Playboy et les tonnes de directives du ministère de l'Héduction!

Que ton « élite » continue à baragouiner sa langue maternelle et à « casser l'anglais »!

Que ton gouvernement n'arrête pas de casser les reins des grands criminels: les trusts étrangers, Power Corporation, La Brink's! Que les Québécois, aux revenus comparables à ceux des Esquimaux, aient toujours de

quoi payer leurs doubles impôts à la place des exploiters gros et gras à péter d'aisance à Miami, à Acapulco, aux Bermudes ou à Hawaï!

Que les commissions scolaires continuent à faire les commissions des hauts-penseurs de Québec!

Et que tous les Québécois patriotes continuent à vivre heureux sous le règne serein d'Elizabeth The Second, Reine du Royaume-Uni, des Boers, de Sept-Îles, du Canada et des autres colonies, Défenseur de la Foi et du Bon Parler (Speak White), Protectrice des Irlandais, des Boers, et tout particulièrement des Québécois gracieusement soumis. Amen! »

Jules Fournier avait de l'esprit et du coeur, deux qualités que la nature de notre climat semble avoir du mal à concilier. Il est mort en 1919. Mais depuis, il ne cesse de ressusciter, alors que les honorables insignifiants de la racaille financière, de la canaille journalistique et politique de son temps ont été ensevelis à tout jamais sous les vagues d'un oubli mérité à coups de bassesse, de vénalité, de fourberie, d'argent et d'insignifiance. Amen.

**TABLE DES MATIÈRES**

Introduction	2
1. Première arrestation	8
2. Enquête « castor »	12
3. Deuxième arrestation	17
4. Enquête « bidon » ou Jobidon	22
5. Le dépouillement	33
6. D'un mur à l'autre	38
7. Les loisirs d'un prisonnier	49
8. L'acte d'accusation	57
9. Troisième arrestation	61
10. Réflexions sur la Justice policière	72
<b>Adieux</b>	<b>95</b>